



Feuille de route pour les produits chimiques

Feuille de route pour accroître la participation du secteur de la santé dans l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà

MANUEL DE TRAVAIL

Feuille de route pour les produits chimiques Manuel de travail

Feuille de route pour accroître la participation du secteur de la santé dans l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà



**Organisation
mondiale de la Santé**

Feuille de route pour les produits chimiques : manuel de travail [Chemicals road map: workbook]
ISBN 978-92-4-251363-9

© Organisation mondiale de la Santé 2018

Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo>).

Aux termes de cette licence, vous pouvez copier, distribuer et adapter l'œuvre à des fins non commerciales, pour autant que l'œuvre soit citée de manière appropriée, comme il est indiqué cidessous. Dans l'utilisation qui sera faite de l'œuvre, quelle qu'elle soit, il ne devra pas être suggéré que l'OMS approuve une organisation, des produits ou des services particuliers. L'utilisation de l'emblème de l'OMS est interdite. Si vous adaptez cette œuvre, vous êtes tenu de diffuser toute nouvelle œuvre sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si vous traduisez cette œuvre, il vous est demandé d'ajouter la clause de non responsabilité suivante à la citation suggérée : « La présente traduction n'a pas été établie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'OMS ne saurait être tenue pour responsable du contenu ou de l'exactitude de la présente traduction. L'édition originale anglaise est l'édition authentique qui fait foi ».

Toute médiation relative à un différend survenu dans le cadre de la licence sera menée conformément au Règlement de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Citation suggérée. Feuille de route pour les produits chimiques : manuel de travail [Chemicals road map: workbook]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2018. Licence : [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo).

Catalogage à la source. Disponible à l'adresse <http://apps.who.int/iris>.

Ventes, droits et licences. Pour acheter les publications de l'OMS, voir <http://apps.who.int/bookorders>. Pour soumettre une demande en vue d'un usage commercial ou une demande concernant les droits et licences, voir <http://www.who.int/about/licensing>.

Matériel attribué à des tiers. Si vous souhaitez réutiliser du matériel figurant dans la présente œuvre qui est attribué à un tiers, tel que des tableaux, figures ou images, il vous appartient de déterminer si une permission doit être obtenue pour un tel usage et d'obtenir cette permission du titulaire du droit d'auteur. L'utilisateur s'expose seul au risque de plaintes résultant d'une infraction au droit d'auteur dont est titulaire un tiers sur un élément de la présente œuvre.

Clause générale de non responsabilité. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMS aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'OMS, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'OMS ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Imprimé en Suisse.

SOMMAIRE

Remerciements	iv
Introduction	Considérations générales et contexte	1
	À propos de la feuille de route	3
	Présentation générale du manuel de travail	5
ÉTAPE 1 Détermination des activités potentielles	Étape 1 Présentation générale	8
	Recommandations pour réaliser l'étape 1	9
	Tableaux de l'étape 1 pour chaque domaine d'action de la feuille de route	11
ÉTAPE 2 Priorisation	Étape 2 Présentation générale	42
	Recommandations pour réaliser l'étape 2	43
	Étape 2 Outil de priorisation	44
ÉTAPE 3 Planification de la mise en œuvre	Étape 3 Planification générale	50
	Recommandations pour réaliser l'étape 3	51
	Tableaux de l'étape 3	52
ÉTAPE 4 Communication et échange	Étape 4 Présentation générale	58
	Recommandations pour réaliser l'étape 4	59
	Étape 4 Modèles	61
Annexes	Annexe 1: Ressources documentaires utiles	67
	Annexe 2: Feuille de route pour les produits chimiques	69

Remerciements

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) souhaite exprimer sa reconnaissance à tous ceux dont les efforts ont permis à cette publication de paraître. Celle-ci a été élaborée conjointement par Victoria Tunstall (de Santé Canada à l'OMS, en affectation à l'OMS dans le cadre d'un accord de collaboration), Thomas Scalway (Lushomo) et Carolyn Vickers (OMS). Elle répond à des demandes d'assistance de la part des pays dans l'utilisation de la feuille de route pour les produits chimiques de l'OMS.

Nous sommes aussi très reconnaissants pour les analyses et les suggestions apportées à divers stades d'élaboration du document aux personnes suivantes : M. Charles Akong (Organisation mondiale de la Santé, Région africaine), M. Karma Wangdi (Ministère de la santé, Bhutan), Mme Nina Pajovic (Ministère de la santé et de l'aide sociale de la République Srpska, Bosnie-Herzégovine), Mme Thais Cavendish (Ministère de la santé, Brésil), Mme Sarah Coombs (Santé Canada, Canada), Dr Dongqun Xu (Institut national de santé environnementale, Chine), M. Arturo Diaz (Ministère de la santé, Colombie), Mme Aive Telling (Ministère des affaires sociales, Estonie), Dr Norohasina Rakotoarison (Ministère de la santé publique, Madagascar), M. Rachid Wahabi (Ministère de la santé, Maroc), Mme Maria Ines Esquivel Garcia (Ministère de la santé, Panama), Dr Luis Mayorga (Ministère de la santé, Panama), M. Szymon Domagalski (Bureau des substances chimiques, Pologne), Dr Tamader Saeed Kurdi (Ministère de la santé, Arabie saoudite), Dr Aminata Touré (Ministère de la santé, Sénégal), M. Steffen Wengert (Office fédéral de la santé publique, Suisse), Mme Amornrat Leenanithikul (Ministère de la santé publique, Thaïlande), Professeur Samwel Victor Manyele (Ministère de la santé et de l'aide sociale, République-Unie de Tanzanie), Dr Tran Anh Dzung (Ministère de la santé, Viet Nam) et M. Teddy Wakunuma (Ministère de la santé, Zambie).

L'Organisation mondiale de la Santé exprime aussi ses vifs remerciements pour le soutien financier apporté à cette publication par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de nature, de la Construction et de la Sûreté nucléaire et pour l'aide en nature fournie par Santé Canada, par le biais d'un accord collaboratif.

INTRODUCTION

Considérations générales et contexte

L'engagement de toutes les parties prenantes et de tous les secteurs pertinents des organisations gouvernementales, intergouvernementales et non-gouvernementales (ONG) est déterminant pour exercer une gestion rationnelle des produits chimiques. La place du secteur de la santé dans cette démarche est centrale, compte tenu de ses responsabilités et de ses rôles principaux.

Comme le démontre la publication OMS de 2016 *The public health impact of chemicals: knowns and unknowns* (en anglais, <http://www.who.int/ipcs/publications/chemicals-public-health-impact/en/>), la gestion des produits chimiques est un problème qui intéresse la santé et la mise en œuvre de pratiques de gestion rationnelles peut apporter des bénéfices sanitaires substantiels. La reconnaissance du rôle important du secteur de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques progresse encore avec l'inclusion d'une telle gestion parmi les objectifs et les cibles liés à la santé du Programme de développement durable à l'horizon 2030, approuvé en 2015.

L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) est un cadre politique international volontaire, mis en place pour favoriser la gestion rationnelle des produits chimiques partout dans le monde. Il est conçu pour appuyer les efforts impliquant plusieurs secteurs et plusieurs parties prenantes vers l'objectif convenu lors du sommet mondial de 2002 sur le développement durable qui consiste à ne produire et à n'utiliser, d'ici à 2020, que des produits chimiques dont les impacts sur l'environnement et la santé humaine sont minimales.

La mise en œuvre de la SAICM est supervisée et suivie par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM) – un forum réunissant de multiples secteurs et parties prenantes.

En 2016, l'Assemblée mondiale de la Santé (WHA) a adopté la résolution WHA69.4, intitulée *Rôle du secteur de la santé dans l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà*. Cette résolution appelle directement les ministères de la santé à participer davantage à la SAICM aux niveaux national, régional et international.

La résolution WHA69.4 priait également l'OMS d'établir une feuille de route définissant des actions concrètes pour accroître la participation du secteur de la santé dans la réalisation de l'objectif de 2020 et sa contribution dans la progression vers les cibles pertinentes du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En mai 2017, la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé a approuvé la *Feuille de route pour accroître la participation du secteur de la santé dans l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà (la feuille de route)*.

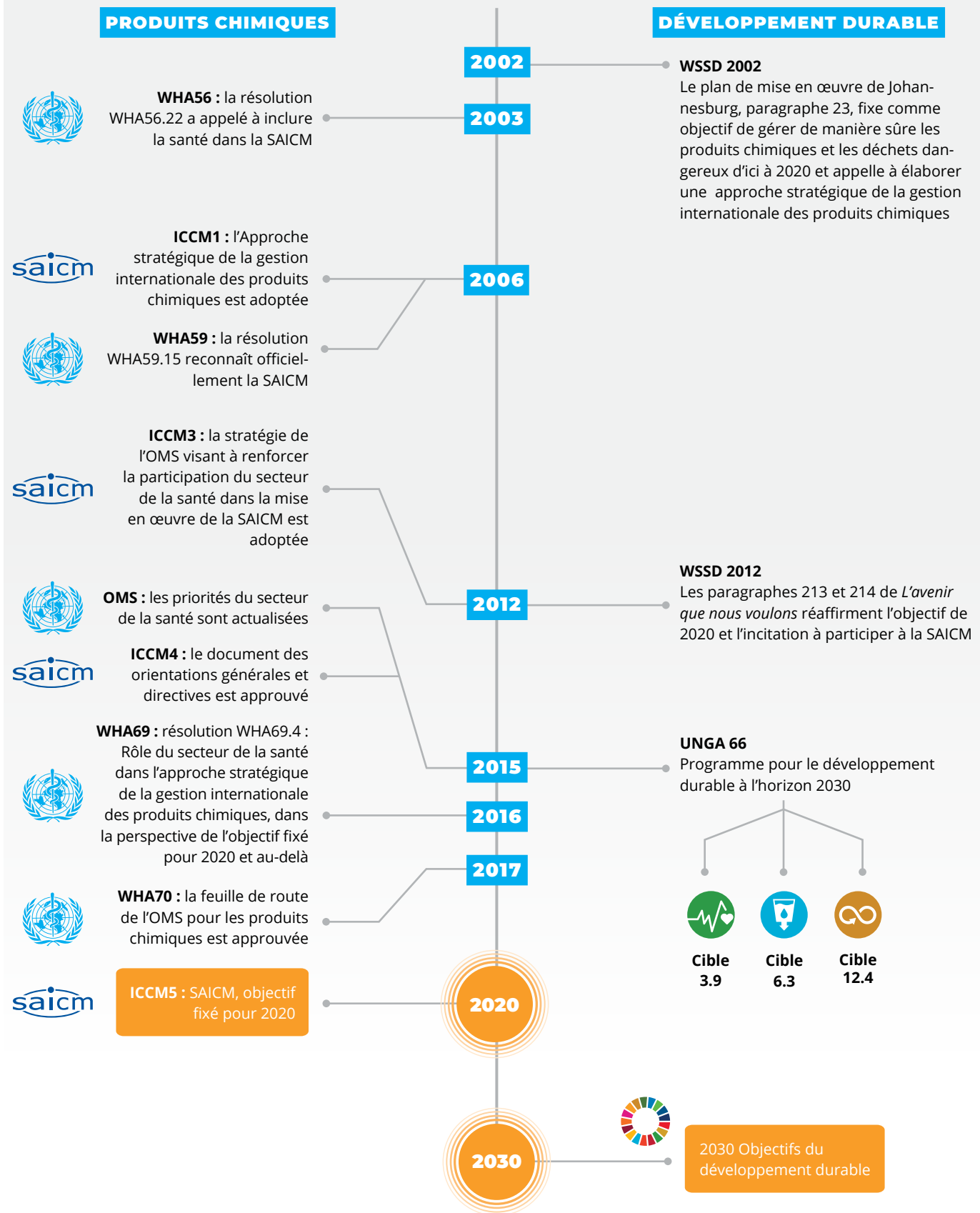
Au cours des discussions menées à propos de cette feuille de route lors des sessions du conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé, un certain nombre de pays ont sollicité une aide pour sa mise en œuvre. Ce manuel de travail est destiné en partie à répondre à ces demandes en proposant une façon structurée de travailler avec la feuille de route, de sélectionner des priorités et de planifier des activités.

Nous espérons que l'utilisation de ce manuel de travail facilitera l'échange d'informations et contribuera à l'identification de priorités communes et à la collaboration au sein du secteur de la santé comme avec les partenaires extérieurs.

Contexte politique international de la feuille de route

PRODUITS CHIMIQUES

DÉVELOPPEMENT DURABLE



ICCM : Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques
SAICM : Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques

UNGA : Assemblée générale des Nations Unies
WHA : Assemblée mondiale de la Santé
WSSD : Sommet mondial sur le développement durable

À propos de la feuille de route

Comme requis au paragraphe 2(1) de la résolution WHA69.4, la présente feuille de route a été élaborée en consultation avec les États Membres et d'autres acteurs. Le Secrétariat de l'OMS a pris en compte le document des orientations générales et directives de l'Approche stratégique et le processus intersessions pour préparer des recommandations relatives à l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020. L'élaboration de la feuille de route s'est aussi appuyée sur le travail déjà existant et pertinent de l'OMS ainsi que sur la *Stratégie visant à renforcer la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'approche stratégique*, tout particulièrement pour les domaines spécifiques mentionnés dans les paragraphes 2(1) (a)-(h) de la résolution WHA69.4.

La feuille de route résultante identifie des actions concrètes pour lesquelles le secteur de la santé a un rôle de chef de file ou de soutien important à jouer dans la gestion rationnelle des produits chimiques, en reconnaissant la nécessité d'une coopération multisectorielle.

Les actions interviennent dans quatre domaines : réduction des risques ; connaissances et données factuelles ; capacités institutionnelles ; et direction et coordination. Ces domaines étant interconnectés, de

nombreuses actions auraient pu figurer en de multiples endroits de la feuille de route. Pour éviter les répétitions, chaque action n'a été mentionnée qu'une seule fois.

La feuille de route a été conçue pour être applicable aux États Membres et pour être utilisée par ces États à tous les stades de l'élaboration, ainsi que par une large palette de parties prenantes.

Les États Membres pris individuellement et les autres parties prenantes ayant des priorités différentes, qui dépendent de leur contexte spécifique, les actions ne sont pas présentées par ordre de priorité.

En outre, certaines des actions ont une portée très large, tandis que d'autres sont nettement spécifiques. Cette variabilité est intentionnelle et reflète le choix par l'États Membres et les autres parties prenantes d'approches différentes de la gestion des produits chimiques et le fait qu'ils sont parvenus à des stades distincts de la mise en œuvre.

L'inclusion d'actions plus larges permet aux pays d'adapter la mise en œuvre de la feuille de route à leur contexte propre.

Interconnexions entre les différents domaines d'action de la feuille de route

Réduction des risques

La réduction des risques résulte de l'ensemble des activités prévues par la feuille de route. Certaines d'entre elles entraînent directement une réduction des risques et toutes contribuent sur le long terme à cette réduction.

Capacités institutionnelles

Les capacités institutionnelles se constituent autour d'une base de connaissances et de données et d'une direction forte. Elles incluent des cadres législatifs et un dispositif de mise en application approprié, des politiques et des lignes directrices solides, des laboratoires, des centres antipoison, des systèmes de réponse aux situations d'urgence et une force de travail bien formée.



Connaissances et données factuelles

Des connaissances et des données factuelles sur les produits chimiques, les vulnérabilités en termes de santé, les interventions les plus performantes, les lacunes actuelles et les priorités, etc., sont nécessaires pour guider toutes les autres interventions.

Direction et coordination

Une direction et une coordination sont nécessaires pour s'assurer de l'intégration des actions de la feuille de route au calendrier politique ; de leur financement approprié ; de la contribution de multiples secteurs et l'engagement de ces actions vers des cibles nationales et internationales.

Pour chaque action de la feuille de route, l'acteur principal ou le chef de file au sein du secteur de la santé, ont été identifiés comme suit :

EM Les États Membres (EM) : il s'agit d'actions qui relèvent principalement de la responsabilité des gouvernements, et plus particulièrement des ministères ayant des attributions qui concernent la santé humaine.

Sec. OMS Le Secrétariat de l'Organisation mondiale de la Santé (Sec OMS) : ce secrétariat est le principal responsable de ces actions.

T Tous : les États Membres, le Secrétariat de l'OMS et d'autres organisations et organes intergouvernementaux pertinents ainsi que des organisations non-gouvernementales, le secteur de l'industrie et d'autres parties prenantes.

Ces différentes composantes du secteur de la santé ont des mandats différents concernant les actions identifiées dans la feuille de route. Néanmoins, même si une action ne relève pas complètement de leur mandat, elles peuvent cependant avoir un rôle majeur à jouer et il faut avoir conscience de l'importance de l'activité concernée et d'un soutien actif pour la délivrance de cette action. Dans la mesure du possible, l'identification d'un « chef de file » au sein du secteur de la santé vise à être utile et à faciliter les progrès de ce secteur, et non à créer des doublons avec d'autres acteurs.

On espère que la feuille de route apportera une aide précieuse aux États Membres et à d'autres parties prenantes du secteur de la santé pour repérer les domaines devant principalement bénéficier de l'engagement et d'actions supplémentaires concernant la gestion des produits chimiques aux niveaux national, régional et international.

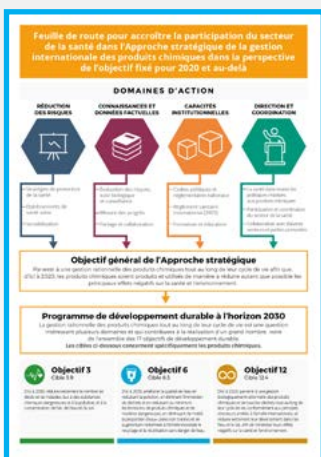
Il est envisagé que les diverses composantes du secteur de la santé définissent leur propre plan de mise en œuvre pour cette feuille de route, qui prendra en compte la nécessité de s'engager et de coopérer avec d'autres acteurs, le cas échéant.

En outre, la feuille de route pourrait être utile pour identifier les actions nécessitant une collaboration avec d'autres secteurs et pour plaider en faveur de certaines autres auprès des décideurs. Le renforcement des capacités, la nécessité d'un soutien pour mettre en œuvre la feuille de route, l'intérêt du partage d'expériences, par exemple par du réseautage aux niveaux régional et infrarégional, sont aussi des points majeurs.

La feuille de route présente de nombreuses actions importantes à envisager. Ce manuel de travail vous aidera à choisir celles à mettre en œuvre en priorité.

1. FEUILLE DE ROUTE

La feuille de route présente des actions destinées à prévenir l'impact négatif des produits chimiques dangereux.



2. MANUEL DE TRAVAIL

Le manuel de travail aide les pays à définir des priorités et à planifier le travail concernant les actions présentées dans la feuille de route.



3. PLAN DE MISE EN ŒUVRE

L'aboutissement du manuel de travail est un plan de mise en œuvre de haut niveau, qui identifie les domaines d'intervention et les possibilités de collaboration et qui localise les besoins en termes de soutien.



L'UTILISATION DU MANUEL DE TRAVAIL PEUT APPUYER UNE LARGE GAMME DE PROCESSUS.

✓ Régionaux et internationaux

✓ Élaboration de politiques, planification et budgétisation au niveau national

✓ Spécifiques à une partie prenante ou à un secteur

Présentation générale du manuel de travail

Ce manuel de travail est destiné à aider les planificateurs, les coordonnateurs et les analystes politiques du secteur de la santé (gouvernements, société civile ou autres organisations) à utiliser la feuille de route pour définir les priorités et planifier des activités autour de ces priorités.

L'aboutissement de son utilisation est un plan de mise en œuvre de haut niveau, pouvant servir à faire connaître les priorités et à planifier les activités à l'intention de diverses audiences, notamment les décideurs et les collègues aux plans interne et externe.

Il est aussi possible d'utiliser le plan mis en œuvre pour alimenter des processus de planification plus larges, au niveau d'une organisation, à l'échelle nationale, régionale ou internationale et/ou intersectoriels.

Il existe déjà un grand nombre de recommandations concernant les diverses tâches participant à l'élaboration des plans de mise en œuvre et les différentes stratégies et démarches pour gérer les produits chimiques (voir annexe 1 : Ressources utiles). De même, les parties prenantes sont parvenues à différents stades de cette mise en œuvre et adoptent des approches et des processus divers pour la planification.

En outre, les actions prioritaires, les objectifs et les types d'activités planifiées dépendront du contexte, des différentes parties prenantes - par exemple, du type de partie prenante ou d'organisation, des démarches en matière de gestion des produits chimiques, des problèmes prioritaires identifiés, les produits chimiques ou des expositions, du stade de développement ou du niveau de ressources.

Par conséquent, ce manuel de travail ne vise pas à expliquer, de manière approfondie, comment développer un plan de mise en œuvre ou des stratégies et des approches spécifiques pour les nombreuses actions présentées dans la feuille de route. Il se conçoit plutôt comme un outil simple, pratique et flexible pour aider les parties prenantes du secteur de la santé à appliquer la feuille de route de l'OMS pour les produits chimiques.

Il propose une manière structurée de travailler avec la feuille de route, de sélectionner des priorités et de planifier les activités. Remplir ce cahier nécessitera un travail préliminaire et sera probablement un processus itératif pouvant prendre du temps.

De même, si la feuille de route et le manuel de travail sont destinés au secteur de la santé, on s'attend à devoir engager et consulter d'autres acteurs, éventuellement des spécialistes et d'autres secteurs et parties prenantes, en particulier si leur soutien est nécessaire pour entreprendre une activité.

Même si ce sujet n'est pas couvert par le manuel de travail, il faudra envisager comment partager les expériences tirées de son utilisation et de l'exercice des activités, y compris les plans de mise en œuvre résultants, et mesurer les progrès accomplis.

L'utilisation du manuel de travail facilitera l'échange d'informations, l'identification des priorités communes et la collaboration au sein du secteur de la santé et avec les partenaires extérieurs.

Avant de commencer

Avant de remplir ce manuel de travail, il vous faudra bien connaître les éléments suivants.

- Les stratégies et les plans déjà existants pour la gestion des produits chimiques au sein de votre pays ou de votre organisation et les principaux objectifs, défis et aspects prioritaires identifiés pour le secteur de la santé dans ces stratégies et ces plans.
- Les principaux risques et les principales vulnérabilités sur le plan sanitaire liés à la gestion des produits chimiques dans votre pays ou dans le champ d'activité de votre organisation.
- Le niveau général actuel d'information, de preuve ou d'engagement dans chacun des quatre domaines d'action de la feuille de route et la localisation des principales lacunes.
- Les capacités et les ressources disponibles ou accessibles.
- Les principaux partenaires dans la gestion des produits chimiques – à l'intérieur comme à l'extérieur du secteur de la santé – et leurs rôles respectifs. Il s'agira notamment des partenaires au sein de votre propre ministère ou organisation et dans d'autres ministères, organisations ou secteurs.

Introduction des 4 étapes

Quatre étapes guident l'utilisateur tout au long d'une séquence visant l'élaboration et la communication du plan de mise en œuvre.

ÉTAPE 1 Détermination des activités potentielles

Au cours de cette étape, vous sélectionnerez les actions figurant dans la feuille de route qui sont les plus prioritaires pour votre organisation ou votre pays et vous décrierez brièvement les activités que vous souhaiteriez entreprendre pour chaque action retenue. Cette étape est essentielle et sera probablement la plus chronophage. Dans certains cas, il peut être utile de consulter des partenaires externes.

ÉTAPE 2 Priorisation

Si vous avez identifié plus d'activités que vous ne pouvez en gérer, cette étape peut vous aider à prioriser à un stade plus poussé ces activités en prenant en compte des critères supplémentaires. Il peut être utile de consulter des partenaires extérieurs pour s'assurer de leur soutien si nécessaire.

ÉTAPE 3 Planification de la mise en œuvre

Cette étape comprend l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de haut niveau pour les activités que vous avez classées par priorités. Vous devrez identifier les résultats/objectifs, les rôles et les responsabilités des partenaires, les ressources nécessaires et les délais impartis.

ÉTAPE 4 Communication et échange

Le cahier donne des orientations sur la façon de communiquer votre plan de mise en œuvre à diverses audiences et avec des finalités diverses ; par exemple, à des collègues, à des partenaires potentiels ou à des décideurs, à la fois au plan interne et externe, pour les informer et/ou obtenir leur soutien.

Tout au long de ces étapes

Pour chaque étape, il est fourni un tableau ou un modèle à remplir. Il est également fourni des conseils pour réaliser cette étape, et notamment une liste de questions ou d'éléments à prendre en compte.

Il est possible de télécharger les tableaux et les modèles pour chaque étape sous MS Word ou Excel à l'adresse : <http://www.who.int/ipcs/saicm/roadmap/en/>.

Des exemplaires papiers de ce manuel de travail sont utilisables comme outil de discussion pendant les réunions et pour prendre des notes, tandis que les tableaux et les modèles numérisés peuvent être adaptés et partagés pour collecter et consolider des éléments par voie électronique.

Par exemple, pour l'étape 1, vous pourriez organiser une réunion avec des collègues pour discuter des actions à prioriser dans la feuille de route et identifier des activités à mener. Avant cette réunion, vous pourriez envoyer à chaque personne un exemplaire de ce manuel de travail, avec le tableau électronique correspondant à cette étape. Vous pourriez leur demander de remplir le tableau de l'étape 1 pour les 10 actions qu'ils considèrent comme les plus prioritaires, en vue d'une discussion par le groupe au cours de la réunion. Vous pourriez ensuite rassembler et consolider les éléments en utilisant les tableaux électroniques et faire circuler ceux-ci pour recueillir des observations.

ÉTAPE 1

Détermination
des activités potentielles

Étape 1 Présentation générale

Cette étape est la principale dans l'exécution du manuel de travail et vous y consacrerez la majeure partie de votre temps. Elle suppose de passer en revue la feuille de route, d'examiner les actions présentées dans chaque domaine et de choisir les plus prioritaires, en fonction de votre contexte national ou organisationnel.

Vous pouvez remplir le tableau de l'étape 1 pour vos actions les plus prioritaires en résumant brièvement la situation actuelle, en décrivant les nouvelles activités potentielles et en indiquant, dans leurs grandes lignes, toutes les considérations importantes.

CONSEILS POUR RÉALISER L'ÉTAPE 1

- Vous pouvez souhaiter débiter par un tri initial de toutes les actions de la feuille de route en les classant selon une échelle simple à trois niveaux, élevé, moyen et faible, pour identifier les plus intéressantes. Votre classement pourra se fonder sur vos priorités ou risques connus, votre niveau de ressources, votre mandat, vos réalités politiques et d'autres facteurs.
- Vous pouvez souhaiter vous focaliser initialement sur les actions que votre organisation pourrait mener, mais il ne faudrait pas négliger pour autant les éventuels rôles d'appui potentiellement importants pour d'autres actions.
- Vous remplirez ensuite le tableau de l'étape 1 à partir des résultats de votre tri. Vous n'avez pas besoin de remplir ce tableau pour l'ensemble des 64 actions de la feuille de route.
- Vous pouvez remplir le tableau de l'étape 1 dans l'ordre qui vous semble le plus judicieux. Par exemple, si vous savez que votre priorité essentielle porte sur les capacités institutionnelles, vous pouvez souhaiter commencer par examiner les actions relevant de ce domaine.

À la fin de cette étape, vous devriez avoir une bonne idée des actions de la feuille de route que vous allez privilégier et des activités à mener. Si nécessaire, ces activités potentielles peuvent être priorisées à un stade plus poussé dans l'étape 2.

Questions à poser

SITUATION ACTUELLE

- Quel est le niveau actuel d'activité concernant cette action ?
- Qui participe à la réalisation des activités ?
- Quel a été le succès de ces activités jusqu'à présent ? Ces activités ont-elles bénéficié d'un soutien important, de manière générale ?
- A-t-on connaissance de lacunes importantes ou de domaines nécessitant des améliorations concernant cette activité ?

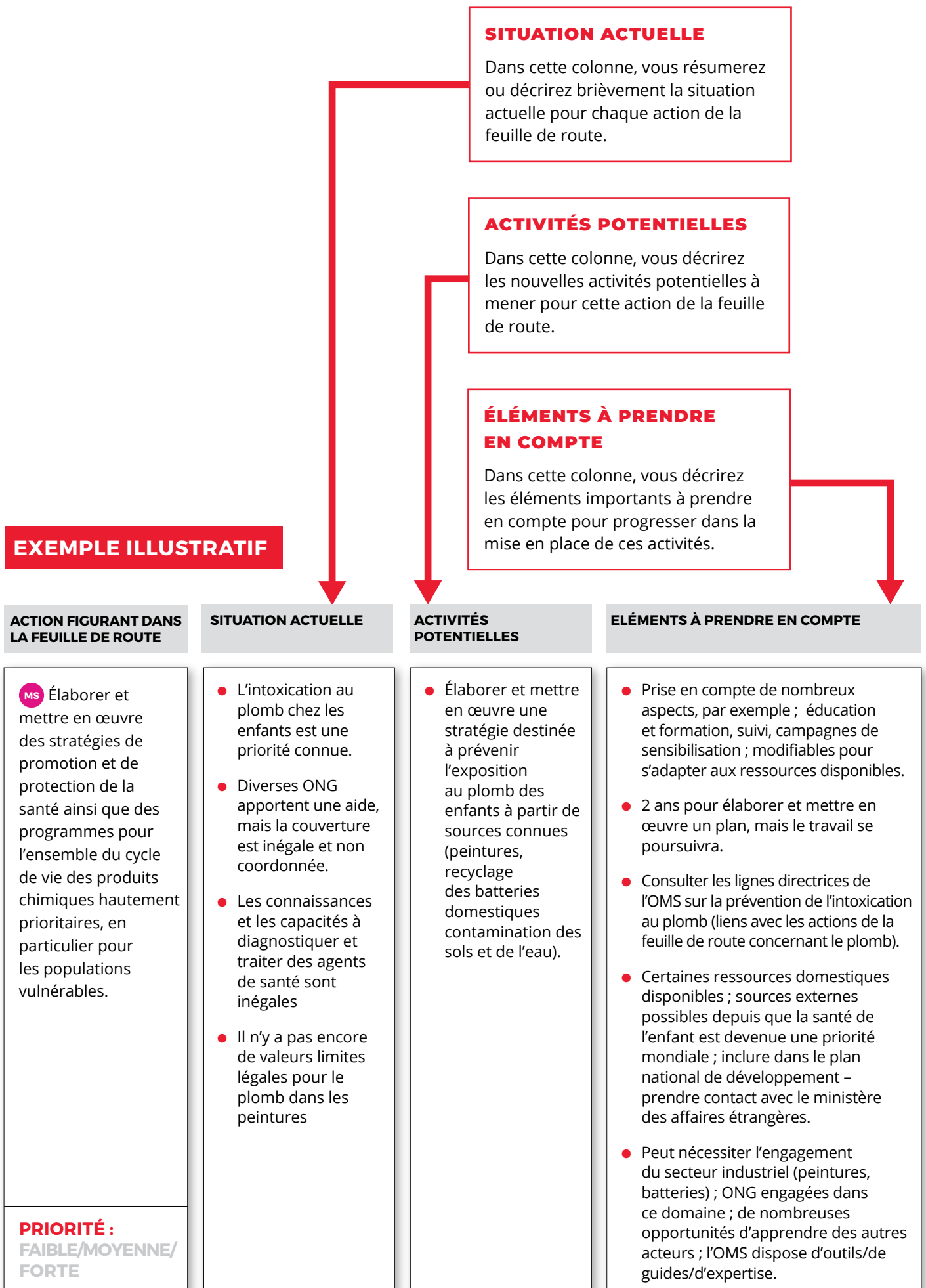
ACTIVITÉS POTENTIELLES

- Quelles nouvelles activités pourraient être entreprises ?
- Comment les activités à mener pourront-elles remédier aux carences de la situation actuelle ?

POINTS À CONSIDÉRER

- Quels sont les principaux jalons ? Quel est le délai imparti aux activités ?
- Quelles capacités/ressources sont nécessaires pour exécuter ses activités ? Ces ressources sont-elles disponibles ou accessibles ?
- Quel est le rôle du secteur de la santé et/ou de votre organisation en relation avec l'action et l'activité potentielle ?
- Quelles sont les principales opportunités ou les principaux obstacles pour exercer cette activité ?
- Quels sont vos principaux partenaires et quel est leur rôle ? Disposent-ils des ressources /capacités nécessaires pour cette action ?
- L'exercice de cette activité pourrait-il contribuer à d'autres actions de la feuille de route ? Existe-t-il d'autres opportunités de tirer parti de cette activité à court ou moyen terme ?
- Quelqu'un a-t-il déjà réalisé quelque chose de similaire auparavant dont on pourrait tirer des enseignements ?

Recommandations pour réaliser l'étape 1

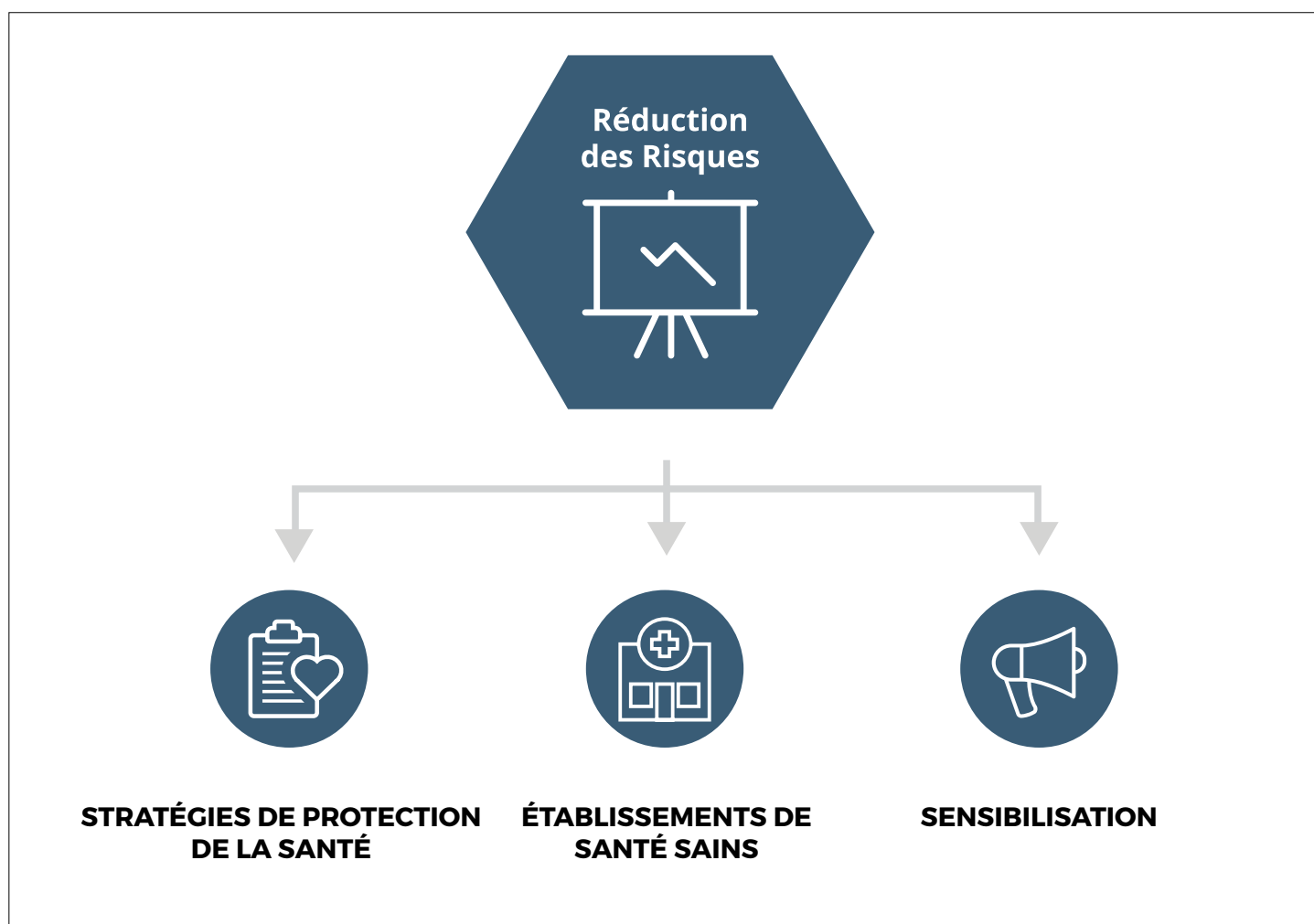


Tableaux de l'étape 1 pour chaque domaine d'action de la feuille de route



RÉDUCTION DES RISQUES

Mesures relatives à la gestion des risques par le secteur de la santé et dans celui-ci, y compris les stratégies de protection de la santé, la réglementation des produits chimiques, l'éducation du grand public, ainsi que l'échange d'informations et de bonnes pratiques.






Résultat :

Amélioration de la santé, à court terme, à long terme et pour les générations futures, moyennant la réduction des risques pour la santé liés à l'exposition aux produits chimiques tout au long de leur cycle de vie, déchets compris, grâce à une multiplication des activités menées par le secteur de la santé aux niveaux national, régional et international pour protéger la santé et à un intérêt et une sensibilisation croissants dans le secteur de la santé et dans le grand public.

STRATÉGIES DE PROTECTION DE LA SANTÉ

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Élaboration et mise en œuvre de stratégies et de programmes de promotion et de protection de la santé concernant le cycle de vie des produits chimiques prioritaires, en particulier pour les populations vulnérables.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Participation et soutien actifs à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs aux produits chimiques et aux déchets, en particulier sur les aspects liés à la protection de la santé. Soutien de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention de Minamata sur le mercure et renforcement des capacités pour évaluer et traiter l'impact de l'exposition au mercure sur la santé, conformément à la résolution WHA67.11 (2014).</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Collaboration pour recenser et promouvoir des alternatives à moindre risque, en tenant compte du cycle de vie des substances et des produits, déchets compris, et en favorisant le recours à ces alternatives.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

STRATÉGIES DE PROTECTION DE LA SANTÉ

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p> Mise au point d'orientations sur la prévention des effets néfastes de certains produits chimiques préoccupants sur la santé.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p> Finalisation de lignes directrices sur la prévention et la prise en charge des intoxications au plomb.  Mise en œuvre de ces lignes directrices et élimination des peintures au plomb d'ici à 2020, conformément aux objectifs de l'Alliance mondiale pour l'élimination des peintures au plomb.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ SAINS

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Mise au point d'orientations pour que les établissements de santé favorisent et facilitent le recours à des alternatives plus sûres et la gestion rationnelle des déchets de soins, en s'appuyant sur les lignes directrices pertinentes de l'OMS et d'autres, telles que celles adoptées dans le cadre d'accords multilatéraux sur l'environnement.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Mise au point et organisation de campagnes de sensibilisation pour les agents de santé sur les produits chimiques préoccupants et sur les meilleures pratiques de gestion sûre des produits chimiques dans le secteur de la santé, y compris sur les conséquences pour les personnels, les patients/communautés et l'environnement dans les établissements de santé.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Recours aux orientations de l'OMS pour réduire l'usage du mercure dans le cadre des soins de santé et gérer les déchets contaminés par le mercure (conformément aux articles 4, 10 et 11 de la Convention de Minamata et à la résolution WHA67.11).</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

SENSIBILISATION

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>T Mise au point et lancement de campagnes de sensibilisation du grand public sur des questions de santé prioritaires liées aux produits chimiques tout au long de leur cycle de vie (par exemple déchets d'équipements électroniques, pesticides hautement dangereux, plomb, mercure et autres produits chimiques très préoccupants pour la santé publique), dangers professionnels, produits chimiques faisant l'objet de mesures internationales et santé de la mère et de l'enfant.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Promotion de la communication d'informations pertinentes et de la formation concernant les substances chimiques utilisées dans les produits et les processus afin que tous les acteurs concernés puissent prendre des décisions en connaissance de cause tout au long du cycle de vie des produits et pour promouvoir des alternatives plus sûres.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Publication et utilisation d'articles sur des questions liées aux produits chimiques ayant trait au secteur de la santé dans des revues à comité de lecture traitant de soins de santé, de médecine, de toxicologie ou d'autres sujets connexes, y compris des revues d'organismes professionnels</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

SENSIBILISATION

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Sec CHS Soutien de la définition des aspects des fonctions d'échange d'informations de l'Approche stratégique qui ont trait à la santé.</p> <p>PRIORITY: LOW / MED / HIGH</p>			
<p>T Compte rendu d'expériences concernant plusieurs mesures de sensibilisation et de réduction des risques et stratégies de prévention et de leur efficacité, et partage de ces informations.</p> <p>PRIORITY: LOW / MED / HIGH</p>			



CONNAISSANCES ET DONNÉES FACTUELLES

Mesures destinées à combler les lacunes concernant les connaissances et les méthodologies relatives à l'évaluation des risques sur la base de données objectives, à accroître le suivi biologique et la surveillance, à estimer la charge de morbidité attribuable aux produits chimiques et à mesurer les progrès accomplis.

Connaissances
et Données
Factuelles



**ÉVALUATION DES RISQUES,
SUIVI BIOLOGIQUE
ET SURVEILLANCE**



**MESURE
DES PROGRÈS**



**PARTAGE ET
COLLABORATION**



Résultat :

Participation renforcée du secteur de la santé aux efforts déployés en coopération pour combler les lacunes en ce qui concerne les connaissances et les méthodologies pour l'évaluation des risques, le suivi biologique, la surveillance, l'estimation de la charge de morbidité et la mesure des progrès accomplis. Cela comprend une participation accrue à des réseaux et la mise au point de nouveaux mécanismes de coopération, si nécessaire, pour faciliter l'échange de connaissances et la collaboration dans le secteur de la santé sur des questions techniques spécifiques.



ÉVALUATION DES RISQUES, SUIVI BIOLOGIQUE ET SURVEILLANCE

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>T Participation aux efforts déployés pour les lacunes en ce qui concerne les connaissances scientifiques, y compris aux travaux menés dans le cadre de l'Approche stratégique (par exemple sur les produits chimiques perturbateurs endocriniens, les nanomatériaux, les produits pharmaceutiques persistants dans l'environnement, l'exposition combinée à plusieurs produits chimiques, le genre, les liens avec les maladies non transmissibles).</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Contribution à la mise au point de méthodes harmonisées à l'échelle mondiale, et d'outils et approches nouveaux, pour évaluer les risques (par exemple approches intégrées, exposition combinée à plusieurs produits chimiques) qui tiennent compte des modes d'utilisation, des conditions climatiques, du genre et des capacités des pays, le cas échéant.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Étude du lien entre l'exposition et les effets sur la santé au niveau des communautés, notamment en ce qui concerne la pollution et les sites contaminés.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			


ÉVALUATION DES RISQUES, SUIVI BIOLOGIQUE ET SURVEILLANCE

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Recensement des produits chimiques dont l'évaluation et la gestion au niveau national sont prioritaires du point de vue de la santé.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Mise en place de systèmes intégrés de suivi et de surveillance sanitaires et environnementaux des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie aux niveaux national, régional et international.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			


ÉVALUATION DES RISQUES, SUIVI BIOLOGIQUE ET SURVEILLANCE

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM  Coordination facilitée des ministères de la santé, des établissements de santé, des centres antipoison et d'autres parties prenantes pour renforcer la toxicovigilance.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T  Poursuite de l'étude des liens entre le changement climatique et les produits chimiques et leurs effets potentiels sur la santé.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

MESURE DES PROGRÈS

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Amélioration des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil et renforcement des systèmes d'enregistrement des causes d'hospitalisation et de décès dus à l'exposition à des produits chimiques.</p> <p>PRIORITÉ : FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM  Conception de méthodes plus efficaces et standardisées pour estimer l'effet des produits chimiques sur la santé afin d'améliorer les estimations et les prédictions relatives à la charge de morbidité.</p> <p>PRIORITÉ : FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Conception de méthodes plus efficaces et standardisées pour estimer les conséquences socioéconomiques des maladies dues à l'exposition à des produits chimiques.</p> <p>PRIORITÉ : FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

MESURE DES PROGRÈS

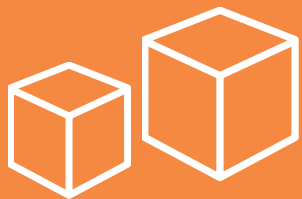
ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM  Collaboration avec la communauté internationale pour améliorer les indicateurs mondiaux afin de mieux mesurer les progrès accomplis vers l'objectif fixé pour 2020¹ et dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en ce qui concerne les effets des produits chimiques sur la santé.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Recensement et description des indicateurs nationaux montrant la progression de la réduction de la charge de morbidité due aux produits chimiques, alignés sur les indicateurs mondiaux si possible.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Mise au point de mécanismes afin de collecter et de gérer les données et informations sanitaires nécessaires pour rendre compte des progrès concernant l'Approche stratégique¹ et d'autres instruments internationaux.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

PARTAGE ET COLLABORATION

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Participation active et contribution à des réseaux, y compris le réseau OMS d'évaluation des risques chimiques et le réseau INTOX de centres antipoison de l'OMS.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Participation ou, si nécessaire, appui à la création de sites Web interactifs et/ou de forums de discussion sur des questions spécifiques liées aux produits chimiques et à la santé.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Mise à disposition de données sur les effets des produits chimiques sur la santé (par exemple évaluation des risques, suivi humain et environnemental, surveillance des maladies), lorsque cela est possible et approprié, et accès facile à ces données pour les communautés locales et internationales, y compris les comités scientifiques et techniques internationaux compétents.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

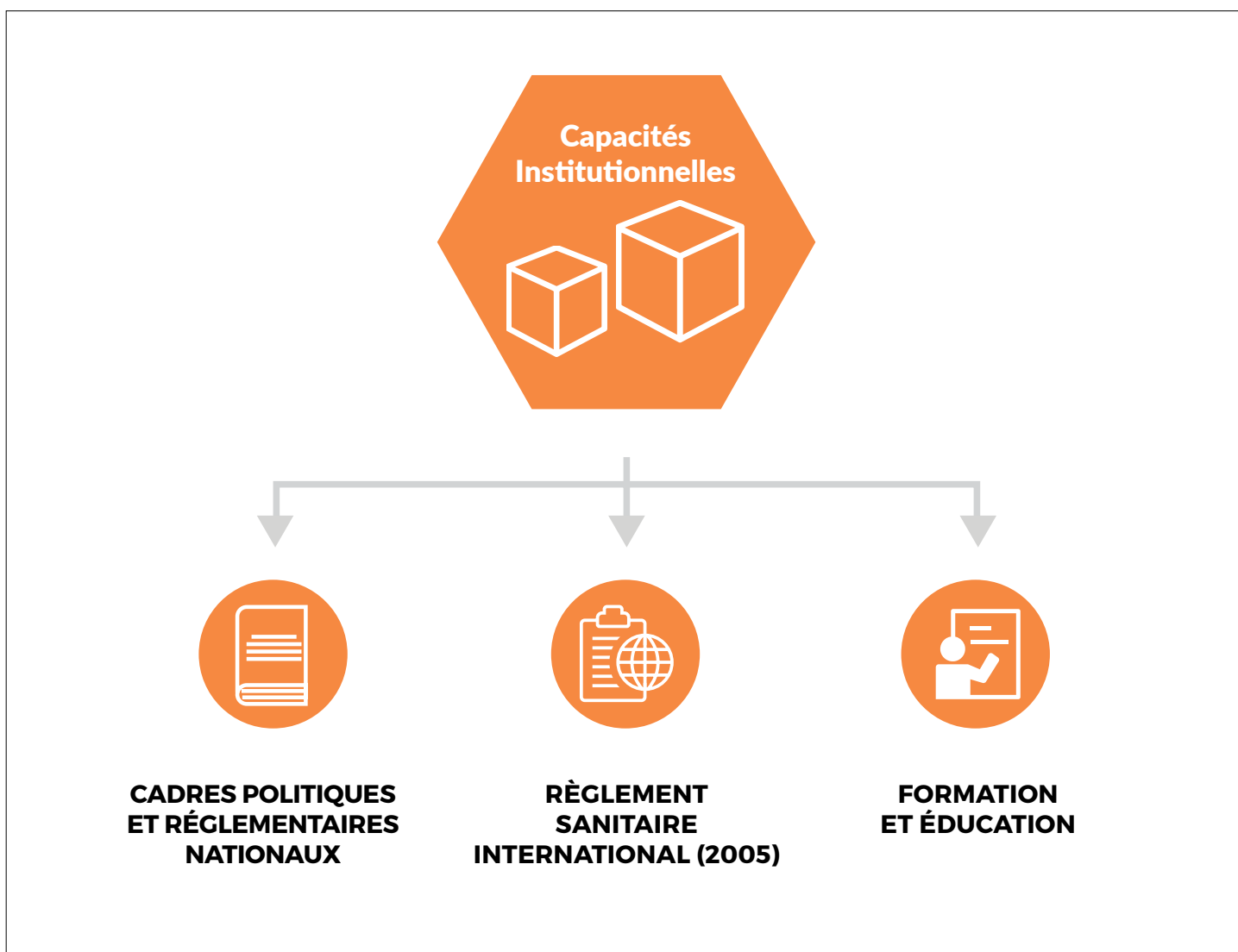
PARTAGE ET COLLABORATION

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>T Collaboration avec d'autres organismes scientifiques qui étudient les maladies en particulier non transmissibles liées aux produits chimiques.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Échange d'expériences sur la mise au point et l'utilisation d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			



CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

Mesures pour renforcer les capacités institutionnelles nationales visant à maîtriser les risques sanitaires associés aux produits chimiques, notamment en cas d'accidents et d'urgences impliquant des produits chimiques.



Résultat :

Capacité et résilience accrues des systèmes de santé afin de traiter tous les aspects de la sécurité chimique.


CADRES POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES NATIONAUX

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Recensement des lacunes et soutien du renforcement des cadres politiques et réglementaires nationaux pour traiter les effets des produits chimiques sur la santé tout au long de leur cycle de vie, en mettant l'accent sur les 11 points fondamentaux indiqués au paragraphe 19 des orientations générales et directives relatives à l'Approche stratégique.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Contribution aux efforts déployés à l'échelle internationale pour mettre au point des outils et des orientations afin d'élaborer des cadres nationaux tels que la « boîte à outils » de l'IOMC.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Mise au point d'orientations sanitaires concernant l'exposition aux produits chimiques présents dans l'eau, l'air, les sols, les aliments, les produits et dans le cadre des activités professionnelles, en s'inspirant des normes, critères et lignes directrices de l'OMS, le cas échéant, et en participant à leur élaboration.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

CADRES POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES NATIONAUX

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Soutien de la mise en œuvre du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques et coordination internationale, le cas échéant.</p> <p>PRIORITÉ : FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Soutien des réglementations visant à prévenir le rejet de produits chimiques toxiques et défense des technologies appropriées de récupération et de recyclage, ainsi que le stockage et l'élimination sûrs, conformément aux résolutions WHA63.25 et WHA63.26 (2010) et aux accords multilatéraux pertinents sur l'environnement.</p> <p>PRIORITÉ : FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Soutien d'un suivi plus étroit de la production, du transport, de l'utilisation et des rejets de produits chimiques et de déchets dangereux et promotion de la coopération régionale et internationale afin d'améliorer le respect des règlements existants et de prévenir le trafic.</p> <p>PRIORITÉ : FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL (2005)

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p> Mise en place/renforcement des principales capacités pour la préparation, la détection et l'intervention concernant les incidents et les situations d'urgence dus à des produits chimiques, y compris la surveillance, la vérification et la notification des événements chimiques, l'évaluation des risques et la communication et les capacités d'inspection aux points d'entrée.</p> <p>PRIORITÉ : FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p> Poursuite de la mise au point et de l'amélioration des outils, des orientations et d'autres formes de soutien pour les pays afin de renforcer les principales capacités concernant les incidents et les situations d'urgence dus à des produits chimiques, et sensibilisation de toutes les parties prenantes.</p> <p>PRIORITÉ : FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>  Création d'un pool international de personnels de santé qui puissent être mobilisés pour intervenir en cas d'urgence chimique (par exemple contribution à l'établissement d'une liste OMS d'experts des incidents et des urgences chimiques).</p> <p>PRIORITÉ : FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL (2005)

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Renforcement des centres et des réseaux antipoison existants, et création de nouveaux centres et réseaux, en coordination si nécessaire, pour que tous les pays aient accès à un centre antipoison.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Développement ou renforcement des réseaux régionaux pour coordonner, renforcer et partager les moyens de laboratoire existants.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Amélioration de la communication et de la collaboration entre les points focaux nationaux du Règlement sanitaire international (2005), ceux de l'Approche stratégique, et ceux des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs aux produits chimiques et aux déchets afin d'exploiter les synergies (par exemple nécessité de l'évaluation des risques, de la surveillance, des moyens de laboratoire et de la notification).</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

FORMATION ET ÉDUCATION

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>T Diffusion de matériels de formation pour des publics ciblés (par exemple organisations non gouvernementales, hauts fonctionnaires, enseignants, professionnels de la médecine et agents de santé) sur certains thèmes (par exemple évaluation et suivi des risques pour la santé, collecte de données factuelles, diagnostic et traitement des problèmes de santé, sensibilisation à la sécurité chimique et étiquetage des produits chimiques).</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Renforcement des programmes des facultés de médecine et des autres établissements d'enseignement pour y inclure l'effet des produits chimiques sur la santé, en mettant l'accent sur la toxicologie, la santé au travail et la santé publique, et promotion des stages, des bourses d'étude ou des spécialisations ; promotion de l'intégration des programmes dans d'autres programmes d'enseignement qui favorisent une chimie sûre et durable (par exemple Safer by Design).</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>S Mise en place d'un portail permettant d'accéder aux matériels de formation de l'OMS sur les produits chimiques et la santé pour contribuer aux fonctions d'échange d'informations de l'Approche stratégique qui ont trait à la santé.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

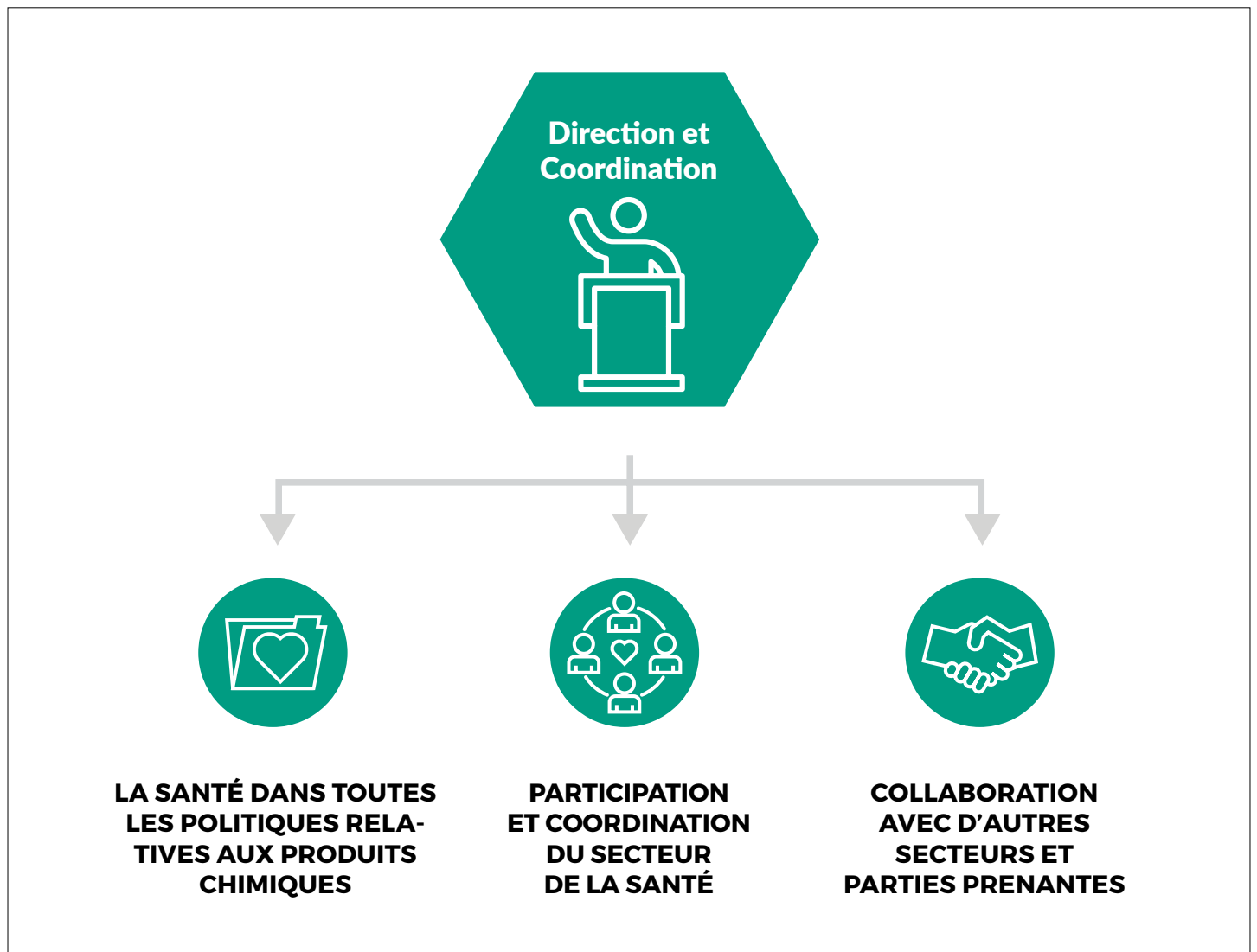
FORMATION ET ÉDUCATION

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>T Lien entre les associations professionnelles et les groupes et les établissements universitaires qui s'intéressent à la santé environnementale ou à l'analyse des risques afin d'améliorer la connaissance des questions relatives à la gestion des produits chimiques et la participation à cet égard.</p> <p>PRIORITÉ : FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			



DIRECTION ET COORDINATION

Mesures visant à promouvoir la prise en compte de considérations sanitaires dans toutes les politiques relatives aux produits chimiques, la participation du secteur de la santé aux activités de gestion des produits chimiques aux niveaux national, régional et international, et sa collaboration avec d'autres secteurs.



Résultat :

Plus forte sensibilisation et meilleure prise en compte de considérations sanitaires et de la participation du secteur de la santé aux activités de gestion des produits chimiques aux niveaux national, régional et international, et sa collaboration avec d'autres secteurs, afin de donner plus d'importance et une priorité plus grande à la gestion rationnelle des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie.

LA SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES RELATIVES AUX PRODUITS CHIMIQUES

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>T Meilleure sensibilisation concernant les effets de l'exposition aux produits chimiques tout au long de leur cycle de vie et les coûts qui en résultent.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Promotion de la prise en compte des priorités sanitaires dans les politiques relatives aux produits chimiques, les analyses des lacunes, les profils et les plans et stratégies de mise en œuvre à tous les niveaux, y compris dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Initiatives supplémentaires afin de mobiliser des ressources financières pour le secteur de la santé, y compris pour l'OMS, en faveur de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

LA SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES RELATIVES AUX PRODUITS CHIMIQUES

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>T Organisation de séances d'information de haut niveau sur les produits chimiques et la santé pour les responsables politiques et les hauts fonctionnaires aux niveaux national, régional et international.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Prise en compte renforcée des produits chimiques dans les processus nationaux, régionaux et internationaux concernant la santé et l'environnement, y compris au plus haut niveau.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Prise en compte du genre et de l'équité dans l'ensemble des politiques, stratégies et plans relatifs à la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

PARTICIPATION ET COORDINATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Désignation au ministère de la santé d'un point focal pour les questions relatives aux produits chimiques et à la santé, y compris la mise en œuvre de cette feuille de route, et création d'un réseau national sur les produits chimiques et la santé.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM OMS Création d'un réseau mondial sur les produits chimiques et la santé lié à des réseaux infrarégionaux, régionaux et internationaux existants pour faciliter la mise en œuvre de cette feuille de route dans le secteur de la santé (y compris la participation à l'Approche stratégique).</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Participation à et promotion de la prise en compte des priorités du secteur de la santé dans le processus intersectoriels mis en place pour formuler des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

PARTICIPATION ET COORDINATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Participation active à la prise de décisions et soutien du renforcement des cadres politiques et réglementaires nationaux concernant les produits chimiques et la santé.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>EM Participation à des forums nationaux, régionaux et internationaux sur les produits chimiques, y compris sur les questions politiques nouvelles relatives à l'Approche stratégique, à d'autres sujets préoccupants et aux maladies non transmissibles.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Mise en œuvre de la stratégie visant à renforcer la participation du secteur de la santé à l'application de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et promotion de la stratégie auprès d'autres parties concernées.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

COLLABORATION AVEC D'AUTRES SECTEURS ET PARTIES PRENANTES

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>EM Participation à la création de réseaux de coordination multisectorielle durables, efficaces et opérationnels afin de maximiser les efforts collectifs, comme l'envisage l'Approche stratégique et promotion de ces réseaux.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Participation active facilitée de tous les secteurs et parties concernés à la gestion des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie à tous les niveaux, en tenant compte du leadership partagé entre le secteur de la santé et celui de l'environnement.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Mise en avant de l'impact multisectoriel que l'investissement en faveur de la santé peut avoir sur l'économie et les communautés.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

COLLABORATION AVEC D'AUTRES SECTEURS ET PARTIES PRENANTES

ACTION	SITUATION ACTUELLE	ACTIVITÉS POTENTIELLES	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE
<p>T Renforcement des capacités dans le secteur de la santé pour une collaboration multiseCTORielle et recherche de possibilités de partage de l'information et d'harmonisation et d'exploitation des efforts des réseaux dans d'autres secteurs.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			
<p>T Participation active à des négociations régionales et internationales pertinentes, y compris à celles concernant les accords multilatéraux sur l'environnement, le financement pour le développement et la coopération technique et, si possible et approprié, inscription systématique aux ordres du jour d'un point sur les questions relatives au secteur de la santé.</p> <p>PRIORITÉ: FAIBLE/MOYENNE/FORTE</p>			

ÉTAPE 2

Priorisation

Étape 2 Présentation générale

Cette étape optionnelle prévoit un examen de vos « activités potentielles » à partir de l'étape 1 pour déterminer lesquelles il faut conserver dans l'étape 3 et deviendront des « activités planifiées ».

Si vous pensez que vous avez déjà un nombre gérable d'activités, vous pouvez sauter l'étape 2 et aller directement à l'étape 3.

Pour cet exercice, vous choisirez des critères qui sont importants dans votre processus de prise de décision et vous leur affecterez un poids quantitatif en fonction de leur importance relative. Vous attribuerez ensuite un score à chaque activité pour les différents critères et vous additionnerez les scores. Un score plus élevé désignera une activité bénéficiant d'une plus forte priorité.

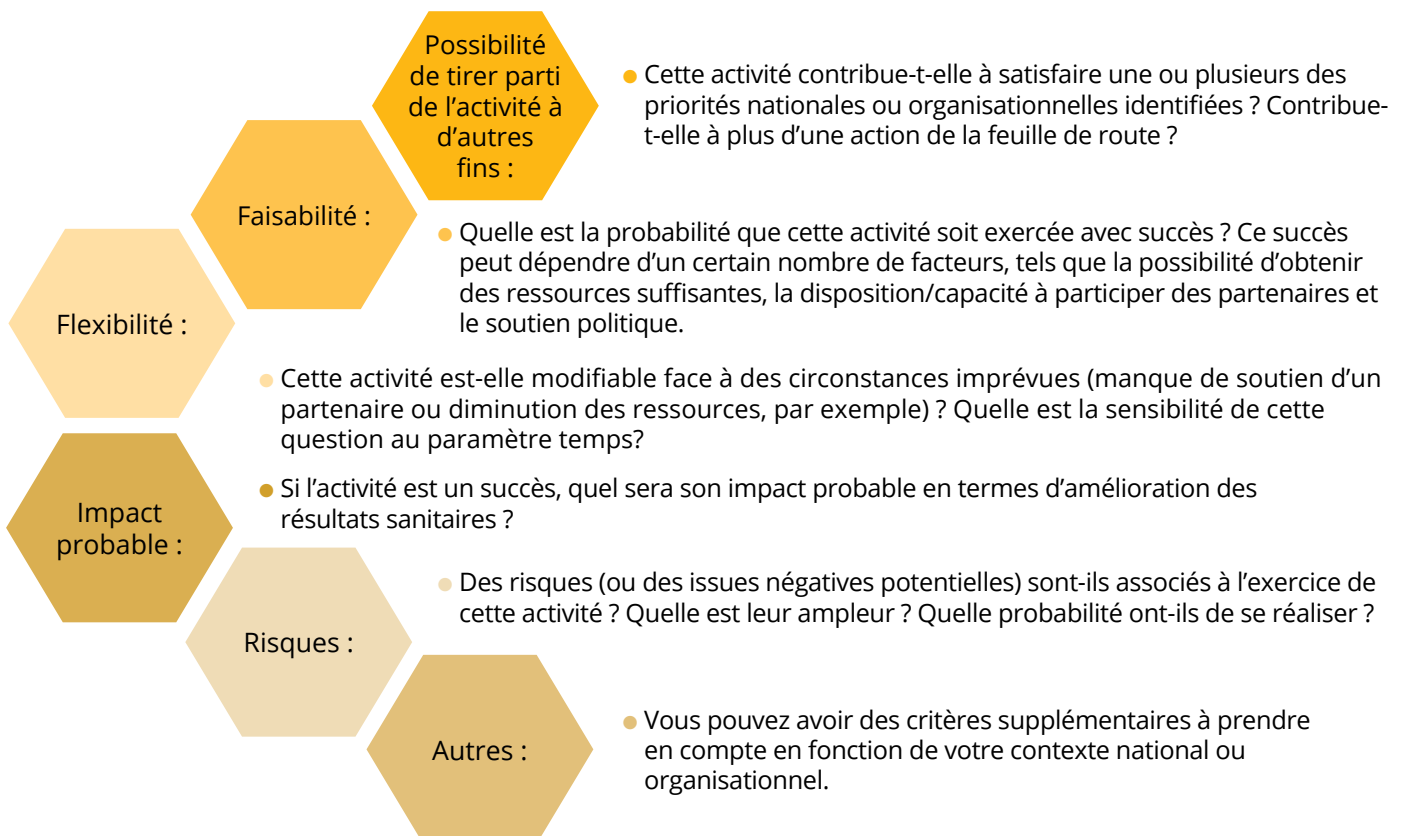
Si les scores finaux peuvent être utiles, le processus analytique requis pour pondérer les critères et comparer les activités constitue la composante la plus importante de cet exercice. À la fin de celui-ci, vous pourrez encore choisir de travailler sur une activité ayant obtenu un score plus bas que les autres, mais les raisons qui motivent pour vous cette décision seront plus claires.

Par exemple, il est plus judicieux, dans certaines situations, de choisir de travailler sur une activité de priorité moindre, lorsqu'elle a une plus grande probabilité de réussite et d'issue positive qu'une action plus prioritaire, mais aussi plus risquée. Par ailleurs, si l'issue d'une activité est incertaine, mais s'il est déterminé qu'elle est plus urgente, avec un potentiel plus important d'impact positif, cette activité pourra être choisie de préférence à une autre, plus prédictible.

Il peut être utile de consulter des partenaires, notamment dans les cas où vous aurez besoin de leur soutien pour exercer l'activité.

Cette étape fournit une structure et un processus qui vous incitent à réfléchir de manière critique et plus objective sur chaque activité potentielle.

Critères de priorisation applicables



Recommandations pour réaliser l'étape 2

L'outil que constitue l'étape 2 est un stade optionnel pour prioriser à un niveau plus poussé vos activités. Si les actions et les activités que vous considérez comme les plus prioritaires sont bien définies et si le nombre des activités est gérable, au pouvez passer directement aux tableaux de planification de la mise en œuvre de l'étape 3.

ACTIVITÉS POTENTIELLES

Saisir les activités potentielles devant être priorisées de manière plus poussée dans la première colonne de ce tableau.

CRITÈRES

Identifier les critères les plus importants pour vous (c'est-à-dire pour votre pays, votre ministère ou votre organisation). Saisissez ces critères dans la colonne placée sous l'en-tête « Critères » dans le tableau.

PONDÉRATION

Pour chaque activité, affectez un score pour chacun des critères. Additionnez l'ensemble des scores et saisissez le total dans la dernière colonne. Des scores plus élevés devraient désigner des activités plus hautement prioritaires et vous aider à choisir un nombre gérable d'activités prioritaires avant de passer à la planification de la mise en œuvre dans l'étape 3.

EXEMPLE ILLUSTRATIF

Réduction des Risques

ACTIVITÉ POTENTIELLE	CRITÈRES						SCORE DE PRIORITÉ
	PONDÉRATION	Possibilité de tirer parti de l'activité	Faisabilité	Flexibilité	Impact probable	Faible risque	
		15	25	15	25	20	100
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour prévenir l'exposition des enfants au plomb		12	18	15	22	10	77/100
Concevoir un protocole d'élimination des déchets médicaux		7	20	5	12	17	61/100
Mettre sur pied une campagne de sensibilisation du public concernant les usages du mercure		8	21	10	12	15	66/100

Étape 2 Outil de priorisation

ACTIVITÉ POTENTIELLE	CRITÈRES*					SCORE DE PRIORITÉ
	PONDÉRATION**					

* Les critères doivent être définis par les utilisateurs.

** La pondération doit être décidée par les utilisateurs.

ACTIVITÉ POTENTIELLE	CRITÈRES*					SCORE DE PRIORITÉ
	PONDÉRATION**					

* Les critères doivent être définis par les utilisateurs.

** La pondération doit être décidée par les utilisateurs.

ACTIVITÉ POTENTIELLE	CRITÈRES*					SCORE DE PRIORITÉ
	PONDÉRATION**					

* Les critères doivent être définis par les utilisateurs.

** La pondération doit être décidée par les utilisateurs.

ACTIVITÉ POTENTIELLE	CRITÈRES*					SCORE DE PRIORITÉ
	PONDÉRATION**					

* Les critères doivent être définis par les utilisateurs.

** La pondération doit être décidée par les utilisateurs.

ÉTAPE 3

Planification de la mise
en œuvre

Étape 3 Planification générale

La présente étape fournit un outil simple pour commencer à définir les plans de mise en œuvre des activités que vous avez considérées comme prioritaires dans l'étape 1 et/ou l'étape 2.

Au cours de cette étape, vous élaborerez un plan de mise en œuvre de haut niveau de la feuille de route en présentant brièvement les résultats, les rôles, les partenaires, les responsabilités, les ressources et les délais pour chaque activité.

Les méthodes de planification et de mesure différeront probablement entre les pays. Elles seront probablement liées à un certain nombre de processus nationaux existants et devront être supervisées par des mécanismes spécifiques à chaque contexte. Les outils fournis dans ce manuel de travail sont généraux, fondamentaux et adaptables.

Il est ensuite possible d'élaborer un plan de mise en œuvre plus détaillé, décomposant chaque activité en étapes identifiables, puis pour chaque étape, d'attribuer les responsabilités, d'identifier les ressources et de suggérer un laps de temps pour les exécuter. Il faudra aussi s'intéresser aux modalités de mesure des progrès et des performances.

Le plan de mise en œuvre que vous élaborerez résumera vos activités prioritaires, aidera à identifier les domaines d'intervention, mettra en lumière les opportunités de collaboration et localisera les besoins en termes de soutien.

Éléments à prendre en compte

RÉSULTATS

Il vous faudra avoir une notion claire des résultats visés pour chaque activité. Cela sera également utile pour entreprendre un processus de planification plus détaillé.

PARTENAIRES

Les partenaires et les parties prenantes pour chaque activité peuvent appartenir à diverses parties du gouvernement, de la société civile ou du secteur commercial ou à différents autres groupes. Il sera important d'identifier vos partenaires et de déterminer leurs besoins, leurs intérêts et leurs rôles potentiels.

RESSOURCES

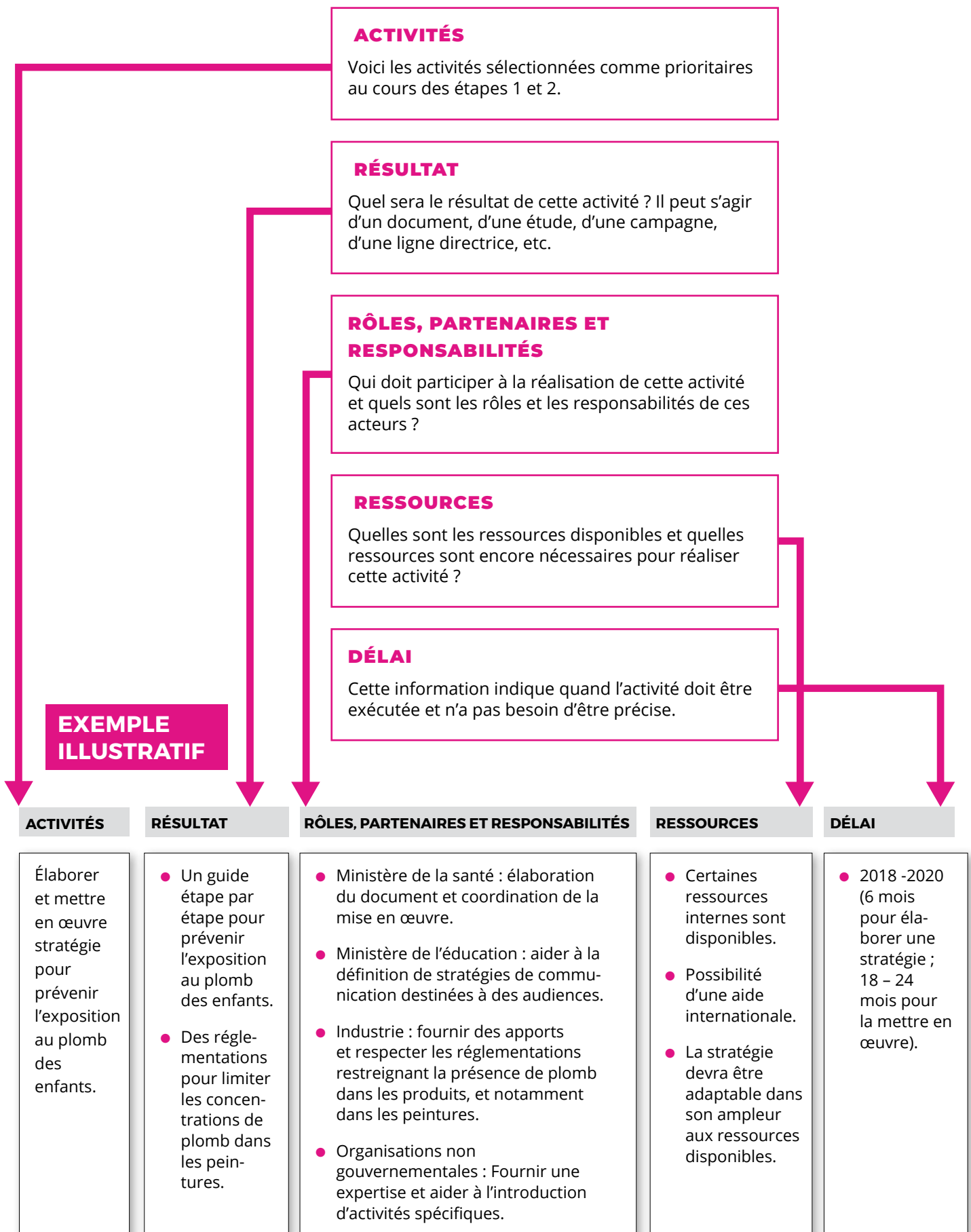
Les ressources (ou intrants) peuvent désigner des moyens financiers, des personnes ou des compétences (ressources humaines) et divers types de capacités institutionnelles. Vous devrez avoir une idée des ressources disponibles et/ou de celles nécessaires pour chaque activité. Il peut aussi être utile d'identifier les possibilités d'obtenir des ressources nouvelles ou supplémentaires.

DÉLAIS

Il est important d'indiquer le délai d'exécution pour chaque activité afin de s'assurer que la charge globale de travail associée au plan de mise en œuvre est gérable par les acteurs. Un diagramme de Gantt peut-être précieux pour avoir une représentation visuelle. Il peut aussi être utile de dresser une carte des ressources disponibles en fonction des délais et du temps.

Recommandations pour réaliser l'étape 3

Dans cette étape, les activités prioritaires dans l'étape 1 et/ou 2 sont transférées dans le tableau de l'étape 3 pour s'intégrer dans un plan de mise en œuvre de haut niveau. Pour chaque activité planifiée, l'utilisateur définira le résultat, les rôles, les partenaires et les responsabilités, les ressources nécessaires ou disponibles et le délai d'exécution.





PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE : RÉDUCTION DES RISQUES

ACTIVITÉS	RÉSULTAT	RÔLES, PARTENAIRES ET RESPONSABILITÉS	RESSOURCES	DÉLAI



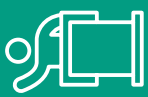
PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE : CONNAISSANCES ET DONNÉES FACTUELLES

ACTIVITÉS	RÉSULTAT	RÔLES, PARTENAIRES ET RESPONSABILITÉS	RESSOURCES	DÉLAI



PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE : CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

ACTIVITÉS	RÉSULTAT	RÔLES, PARTENAIRES ET RESPONSABILITÉS	RESSOURCES	DÉLAI



PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE : DIRECTION ET COORDINATION

ACTIVITÉS	RÉSULTAT	RÔLES, PARTENAIRES ET RESPONSABILITÉS	RESSOURCES	DÉLAI

NOTES

Lined area for writing notes, consisting of horizontal lines.

ÉTAPE 4

Communication et
échange

Étape 4 Présentation générale

Le plan de mise en œuvre élaboré à l'étape 3 peut servir à faire connaître les priorités et les activités planifiées à différentes audiences, notamment les décideurs et les collègues aux plans interne et externe. Il peut aussi être utilisé en tant qu'intrant de processus de planification plus vastes, à l'échelle d'une organisation, d'ampleur nationale, régionale ou internationale, et/ou intersectoriels.

Cette partie du manuel de travail propose des recommandations générales concernant la communication, accompagnées de certains exemples types utilisables pour communiquer votre plan à différentes audiences.

Principes d'une communication efficace pour les plans de mise en œuvre de la feuille de route

Compte tenu de la diversité des audiences potentielles, il n'est pas fourni ici de recommandations détaillées sur les plans et les stratégies de communication. Néanmoins, on trouvera ci-après des principes de base pour une communication efficace (adapté de *WHO Principles for effective communications*, 2017).

- Le contenu doit être adapté aux audiences visées. Par exemple, des décideurs de haut niveau peuvent souhaiter qu'on leur présente les points principaux et les implications budgétaires, tandis que les administrateurs de programmes pourraient être plus intéressés par la mécanique de mise en œuvre.
- Les informations doivent être rédigées sous une forme claire, concise et simple.
- Il importe que ces informations soient pertinentes, actualisées et accessibles aux audiences visées par le niveau de langue et le format.

Faire largement connaître vos plans de mise en œuvre aide à identifier les priorités communes et les opportunités de collaboration. Vous êtes encouragé à communiquer votre plan de mise en œuvre à l'OMS et à d'autres acteurs.

Exemples types pour présenter votre plan de mise en œuvre

Modèle 1 : grille détaillée

- Ce modèle fournit une façon structurée de communiquer des informations de base à propos des activités prévues dans chacun des quatre domaines de la feuille de route. Dans l'exemple proposé vous saisissez les informations relatives aux délais et aux résultats, mais les rubriques peuvent aussi être modifiées en fonction de vos besoins. **(voir page suivante)**

Modèle 2 : grille d'activités

- Dans ce modèle, vous résumerez brièvement les activités planifiées entre dans chacun des quatre domaines de la feuille de route. Vous pourrez aussi inclure certaines informations clés qui pourraient intéresser votre audience, par exemple, les coûts et le délai. **(voir page suivante)**

Modèle 3 : grille de domaines d'action

- Ce modèle prévoit des grilles séparées pour chacun des quatre domaines de la feuille de route. Il peut être utile si les activités que vous planifiez se regroupent dans un ou deux seulement de ces domaines. **(voir page suivante)**

Ces modèles peuvent être téléchargés sous MS Word ou Excel à l'adresse : <http://www.who.int/ipcs/saicm/roadmap/en/>.

Recommandations pour réaliser l'étape 4

IDENTIFIER L'AUDIENCE CIBLE

Pour des communications efficaces, il est essentiel d'identifier le destinataire du message et de s'assurer qu'il comprend les informations les plus pertinentes pour lui.



ADAPTER VOTRE MESSAGE

Une fois l'audience cible identifiée, les principaux messages du plan de mise en œuvre doivent être adaptés en fonction des intérêts de cette audience et résumés de façon claire et concise.



SÉLECTIONNER UN MODÈLE

Vous devrez aussi décider comment présenter visuellement les principaux messages destinés à l'audience cible. Trois exemples sont proposés dans le manuel de travail, mais de nombreuses options sont possibles.



Modèle 1 : grille détaillée
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES

DOMAINE D'ACTION	ACTIVITÉ	DÉLAI	RÉSULTAT
RÉDUCTION DES RISQUES			
CONNAISSANCES ET DONNÉES FACTUELLES			
CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES			
DIRECTION ET COORDINATION			

1

Modèle 2 : grille d'activités
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES

RÉDUCTION DES RISQUES	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES
CONNAISSANCES ET DONNÉES FACTUELLES	DIRECTION ET COORDINATION

2

Modèle 3 : Grille de domaines d'action
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES

Réduction des risques

STRATÉGIES DE PROTECTION DE LA SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ SAINS

SENSIBILISATION

3

Étape 4 Modèles

Modèle 1 : grille détaillée

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES

DOMAINE D'ACTION	ACTIVITÉ	DÉLAI	RÉSULTAT
RÉDUCTION DES RISQUES			
CONNAISSANCES ET DONNÉES FACTUELLES			
CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES			
DIRECTION ET COORDINATION			

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES

RÉDUCTION DES RISQUES

-
-
-

CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

-
-
-

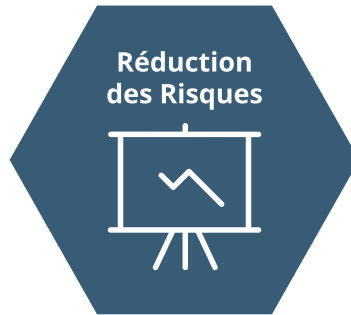
CONNAISSANCES ET DONNÉES FACTUELLES

-
-
-

DIRECTION ET COORDINATION

-
-
-

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES



**STRATÉGIES DE PROTECTION
DE LA SANTÉ**



**ÉTABLISSEMENTS
DE SANTÉ SAINS**



SENSIBILISATION

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES



**EVALUATION DES RISQUES,
SUIVI BIOLOGIQUE
ET SURVEILLANCE**

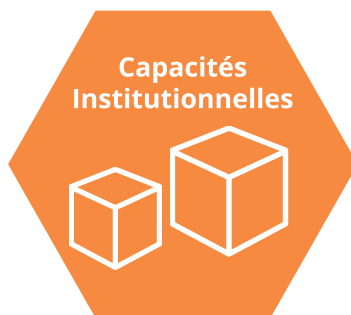


**MESURE
DES PROGRÈS**



**PARTAGE
ET COLLABORATION**

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES



**CADRES POLITIQUES
ET RÉGLEMENTAIRES
NATIONAUX**



**RÈGLEMENT SANITAIRE
INTERNATIONAL (2005)**



**FORMATION
ET ÉDUCATION**

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES



**LA SANTÉ DANS TOUTES
LES POLITIQUES RELATIVES
AUX PRODUITS CHIMIQUES**



**PARTICIPATION ET
COORDINATION DU SECTEUR
DE LA SANTÉ**



**COLLABORATION AVEC
D'AUTRES SECTEURS
ET PARTIES PRENANTES**

ANNEXE 1

RESSOURCES DOCUMENTAIRES UTILES

ANALYSE DES LACUNES, ÉVALUATION DES CAPACITÉS ET PRIORISATION

Ressources générales pouvant être utiles pour l'analyse détaillée des lacunes, l'évaluation des capacités ou la planification de la mise en œuvre.

- **PNUE/UNITAR : Guide d'orientation sur l'élaboration de plans de mise en œuvre de la SAICM (édition de 2009)**

Ce document présente une gamme d'activités possibles et fournit des suggestions pratiques, en s'appuyant dans la mesure du possible sur des études de cas ou des exemples relatifs à des pays, notamment pour la mise en place d'un mécanisme de coordination et l'introduction de considérations organisationnelles ; l'évaluation des infrastructures et des capacités ; l'élaboration de plans d'action ; et les problèmes de mise en œuvre.

<http://www.who.int/iomc/publications/publications/en/> (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe)

- **UNITAR : Préparer un profil national pour évaluer les infrastructures et les capacités nécessaires pour la gestion des produits chimiques - document d'orientation (deuxième édition, 2012)**

Ce document donne un aperçu des aspects et des informations à prendre en compte dans l'élaboration d'un profil national pour les produits chimiques. Pour accéder à ce document et déterminer si votre pays dispose déjà d'un profil national, se rendre à l'adresse :

http://cwm.unitar.org/national-profiles/nphomepage/np3_region.aspx (anglais, espagnol, français)

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

IOMC : boîte à outils de l'IOMC

La boîte à outils en ligne de l'IOMC pour la prise de décisions concernant la gestion des produits chimiques identifie des ressources supplémentaires dont dispose cet organisme et qui aideront les pays à faire face au(x) problème(s) ou au(x) objectif(s) spécifique(s) repéré(s) au plan national.

Parmi les questions traitées : le Registre suisse des rejets et transferts de polluants (PRTR) ; le schéma national de gestion des pesticides ; le système de gestion de la sécurité et de la santé au travail pour les produits chimiques ; la prévention des accidents chimiques ainsi que la préparation et la réponse à ces accidents ; le schéma de gestion des produits chimiques industriels ; la gestion des produits chimiques sous l'angle de la santé publique ; et le schéma de gestion du système de classification et d'étiquetage.

Pour accéder aux ressources de l'IOMC pour chaque problème spécifique, dans le lien ci-après, cliquer sur le cercle à côté de « Gap Analysis », puis sur le cercle à côté de « Management objective Selection »

<http://iomctoolbox.oecd.org>
(anglais seulement)

- **Mise en œuvre de la SAICM au niveau national : Guide des supports de référence, d'orientation et de formation des Organisations participant à l'IOMC (édition de 2012)**

Ce document fournit une présentation générale utile des diverses organisations participant à l'IOMC et de leurs rôles dans la gestion des produits chimiques. De plus, il recense les sources de référence et les outils pouvant être précieux dans la mise en œuvre de la feuille de route.

<http://www.who.int/iomc/publications/publications/en/> (anglais et français)

PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE

- **UNITAR/PNUE : Guide d'orientation sur l'élaboration de plans d'action pour la gestion rationnelle des produits chimiques (édition de 2009)**

Ce document donne un aperçu des étapes intervenant dans l'élaboration d'un plan d'action qui peuvent être utiles dans la mise au point d'un projet de plan pour chacune de vos activités planifiées.

http://cwm.unitar.org/national-profiles/publications/cw/pops/AP_Guidance_01_Apr_09_en.pdf
(anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe)

- **UNITAR : Mobilisation des ressources pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets (édition de juin 2011)**

Les chapitres 4 et 5 de ce document fournissent des orientations générales utiles sur les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources.

http://cwm.unitar.org/national-profiles/publications/cw/inp/RMS_Guidance_June2011.pdf
(anglais, français, russe)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Pour en savoir plus :

- Résolution WHA69.4 : *Rôle du secteur de la santé dans l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà*,
http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA69-REC1/A69_2016_REC1-fr.pdf
- A69/19 *Rôle du secteur de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques – Rapport du secrétariat*, 4 mars 2016,
http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA69/A69_19-fr.pdf
- *The public health impact of chemicals: knowns and unknowns* (2016)
<http://www.who.int/ipcs/publications/chemicals-public-health-impact/en/>
- *Priorities of the health sector towards achievement of the 2020 goal of sound chemicals management* (2015)
<http://www.who.int/ipcs/saicm/saicm/en/>
- *Strategic Approach's Overall orientation and guidance for achieving the 2020 goal* (2015)
www.saicm.org
- *Strategy for strengthening the engagement of the health sector in the implementation of the Strategic Approach* (2012)
<http://www.who.int/ipcs/saicm/saicm/en/>
- *Programme de développement durable à l'horizon 2030* (2015)
<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

ANNEXE 2

Feuille de route pour accroître la participation du secteur de la santé dans l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà

DOMAINES D'ACTION

RÉDUCTION DES RISQUES



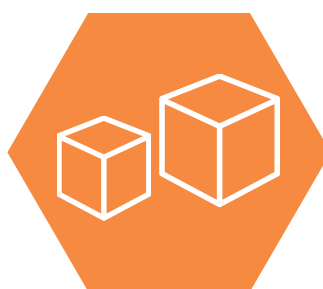
- Stratégies de protection de la santé
- Établissements de santé sains
- Sensibilisation

CONNAISSANCES ET DONNÉES FACTUELLES



- Évaluation des risques, suivi biologique et surveillance
- Mesure des progrès
- Partage et collaboration

CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES



- Cadres politiques et réglementaires nationaux
- Règlement sanitaire international (2005)
- Formation et éducation

DIRECTION ET COORDINATION



- La santé dans toutes les politiques relatives aux produits chimiques
- Participation et coordination du secteur de la santé
- Collaboration avec d'autres secteurs et parties prenantes

Objectif général de l'Approche stratégique

Parvenir à une gestion rationnelle des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie afin que, d'ici à 2020, les produits chimiques soient produits et utilisés de manière à réduire autant que possible les principaux effets négatifs sur la santé et l'environnement.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

La gestion rationnelle des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie est une question intéressant plusieurs domaines et qui contribuera à la réalisation d'un grand nombre voire de l'ensemble des 17 objectifs de développement durable.

Les cibles ci-dessous concernent spécifiquement les produits chimiques.



Objectif 3 Cible 3.9

D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution, et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



Objectif 6 Cible 6.3

D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.



Objectif 12 Cible 12.4

D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.



RÉDUCTION DES RISQUES

Mesures relatives à la gestion des risques par le secteur de la santé et dans celui-ci, y compris les stratégies de protection de la santé, la réglementation des produits chimiques, l'éducation du grand public, ainsi que l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

STRATÉGIES DE PROTECTION DE LA SANTÉ

EM Élaboration et mise en œuvre de stratégies et de programmes de promotion et de protection de la santé concernant le cycle de vie des produits chimiques prioritaires, en particulier pour les populations vulnérables.

EM Participation et soutien actifs à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs aux produits chimiques et aux déchets, en particulier sur les aspects liés à la protection de la santé. Soutien de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention de Minamata sur le mercure et renforcement des capacités pour évaluer et traiter l'impact de l'exposition au mercure sur la santé, conformément à la résolution WHA67.11 (2014).

T Collaboration pour recenser et promouvoir des alternatives à moindre risque, en tenant compte du cycle de vie des substances et des produits, déchets compris, et en favorisant le recours à ces alternatives.

Sec. OMS Mise au point d'orientations sur la prévention des effets néfastes de certains produits chimiques préoccupants sur la santé.

Sec. OMS Finalisation de lignes directrices sur la prévention et la prise en charge des intoxications au plomb. **EM** Mise en œuvre de ces lignes directrices et élimination des peintures au plomb d'ici à 2020, conformément aux objectifs de l'Alliance mondiale pour l'élimination des peintures au plomb.

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ SAINS

EM Mise au point d'orientations pour que les établissements de santé favorisent et facilitent le recours à des alternatives plus sûres et la gestion rationnelle des déchets de soins, en s'appuyant sur les lignes directrices pertinentes de l'OMS et d'autres, telles que celles adoptées dans le cadre d'accords multilatéraux sur l'environnement.

EM Mise au point et organisation de campagnes de sensibilisation pour les agents de santé sur les produits chimiques préoccupants et sur les meilleures pratiques de gestion sûre des produits chimiques dans le secteur de la santé, y compris sur les conséquences pour les personnels, les patients/communautés et l'environnement dans les établissements de santé.

EM Recours aux orientations de l'OMS pour réduire l'usage du mercure dans le cadre des soins de santé et gérer les déchets contaminés par le mercure (conformément aux articles 4, 10 et 11 de la Convention de Minamata et à la résolution WHA67.11).

SENSIBILISATION

T Mise au point et lancement de campagnes de sensibilisation du grand public sur des questions de santé prioritaires liées aux produits chimiques tout au long de leur cycle de vie (par exemple déchets d'équipements électroniques, pesticides hautement dangereux, plomb, mercure et autres produits chimiques très préoccupants pour la santé publique), dangers professionnels, produits chimiques faisant l'objet de mesures internationales et santé de la mère et de l'enfant.

T Promotion de la communication d'informations pertinentes et de la formation concernant les substances chimiques utilisées dans les produits et les processus afin que tous les acteurs concernés puissent prendre des décisions en connaissance de cause tout au long du cycle de vie des produits et pour promouvoir des alternatives plus sûres.

T Publication et utilisation d'articles sur des questions liées aux produits chimiques ayant trait au secteur de la santé dans des revues à comité de lecture traitant de soins de santé, de médecine, de toxicologie ou d'autres sujets connexes, y compris des revues d'organismes professionnels

EM **Sec. OMS** Soutien de la définition des aspects des fonctions d'échange d'informations de l'Approche stratégique qui ont trait à la santé.[†]

T Compte rendu d'expériences concernant plusieurs mesures de sensibilisation et de réduction des risques et stratégies de prévention et de leur efficacité, et partage de ces informations.



Résultat :

Amélioration de la santé, à court terme, à long terme et pour les générations futures, moyennant la réduction des risques pour la santé liés à l'exposition aux produits chimiques tout au long de leur cycle de vie, déchets compris, grâce à une multiplication des activités menées par le secteur de la santé aux niveaux national, régional et international pour protéger la santé et à un intérêt et une sensibilisation croissants dans le secteur de la santé et dans le grand public.

T : toutes les parties prenantes ; EM : États Membres de l'OMS ; Sec. OMS : Secrétariat de l'OMS

[†] Mesures qui entrent dans le cadre du mandat de l'OMS et contribuent à augmenter la capacité du secrétariat de l'Approche stratégique à soutenir les activités liées au secteur de la santé, conformément à la résolution WHA69.4. Dans le cas d'actions menées par plusieurs acteurs chefs de file, cet exposé des motifs ne s'applique qu'au rôle du Secrétariat de l'OMS.



CONNAISSANCES ET DONNÉES FACTUELLES

Mesures destinées à combler les lacunes concernant les connaissances et les méthodologies relatives à l'évaluation des risques sur la base de données objectives, à accroître le suivi biologique et la surveillance, à estimer la charge de morbidité attribuable aux produits chimiques et à mesurer les progrès accomplis.

ÉVALUATION DES RISQUES, SUIVI BIOLOGIQUE ET SURVEILLANCE

T Participation aux efforts déployés pour les lacunes en ce qui concerne les connaissances scientifiques, y compris aux travaux menés dans le cadre de l'Approche stratégique (par exemple sur les produits chimiques perturbateurs endocriniens, les nanomatériaux, les produits pharmaceutiques persistants dans l'environnement, l'exposition combinée à plusieurs produits chimiques, le genre, les liens avec les maladies non transmissibles).

T Contribution à la mise au point de méthodes harmonisées à l'échelle mondiale, et d'outils et approches nouveaux, pour évaluer les risques (par exemple approches intégrées, exposition combinée à plusieurs produits chimiques) qui tiennent compte des modes d'utilisation, des conditions climatiques, du genre et des capacités des pays, le cas échéant.

EM Étude du lien entre l'exposition et les effets sur la santé au niveau des communautés, notamment en ce qui concerne la pollution et les sites contaminés.

EM Recensement des produits chimiques dont l'évaluation et la gestion au niveau national sont prioritaires du point de vue de la santé.

T Mise en place de systèmes intégrés de suivi et de surveillance sanitaires et environnementaux des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie aux niveaux national, régional et international.

EM **Sec. OMS** Coordination facilitée des ministères de la santé, des établissements de santé, des centres antipoison et d'autres parties prenantes pour renforcer la toxicovigilance.

T Poursuite de l'étude des liens entre le changement climatique et les produits chimiques et leurs effets potentiels sur la santé.

MESURE DES PROGRÈS

EM Amélioration des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil et renforcement des systèmes d'enregistrement des causes d'hospitalisation et de décès dus à l'exposition à des produits chimiques.

EM **Sec. OMS** Conception de méthodes plus efficaces et standardisées pour estimer l'effet des produits chimiques sur la santé afin d'améliorer les estimations et les prédictions relatives à la charge de morbidité.

T Conception de méthodes plus efficaces et standardisées pour estimer les conséquences socioéconomiques des maladies dues à l'exposition à des produits chimiques.

EM **Sec. OMS** Collaboration avec la communauté internationale pour améliorer les indicateurs mondiaux afin de mieux mesurer les progrès accomplis vers l'objectif fixé pour 2020[†] et dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en ce qui concerne les effets des produits chimiques sur la santé.

EM Recensement et description des indicateurs nationaux montrant la progression de la réduction de la charge de morbidité due aux produits chimiques, alignés sur les indicateurs mondiaux si possible.

T Mise au point de mécanismes afin de collecter et de gérer les données et informations sanitaires nécessaires pour rendre compte des progrès concernant l'Approche stratégique[†] et d'autres instruments internationaux.

PARTAGE ET COLLABORATION

EM Participation active et contribution à des réseaux, y compris le réseau OMS d'évaluation des risques chimiques et le réseau INTOX de centres antipoison de l'OMS.

T Participation ou, si nécessaire, appui à la création de sites Web interactifs et/ou de forums de discussion sur des questions spécifiques liées aux produits chimiques et à la santé.

EM Mise à disposition de données sur les effets des produits chimiques sur la santé (par exemple évaluation des risques, suivi humain et environnemental, surveillance des maladies), lorsque cela est possible et approprié, et accès facile à ces données pour les communautés locales et internationales, y compris les comités scientifiques et techniques internationaux compétents.

T Collaboration avec d'autres organismes scientifiques qui étudient les maladies en particulier non transmissibles liées aux produits chimiques.

T Échange d'expériences sur la mise au point et l'utilisation d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis.

Résultat :

Participation renforcée du secteur de la santé aux efforts déployés en coopération pour combler les lacunes en ce qui concerne les connaissances et les méthodologies pour l'évaluation des risques, le suivi biologique, la surveillance, l'estimation de la charge de morbidité et la mesure des progrès accomplis. Cela comprend une participation accrue à des réseaux et la mise au point de nouveaux mécanismes de coopération, si nécessaire, pour faciliter l'échange de connaissances et la collaboration dans le secteur de la santé sur des questions techniques spécifiques.





CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

Mesures pour renforcer les capacités institutionnelles nationales visant à maîtriser les risques sanitaires associés aux produits chimiques, notamment en cas d'accidents et d'urgences impliquant des produits chimiques.

CADRES POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES NATIONAUX

- EM** Recensement des lacunes et soutien du renforcement des cadres politiques et réglementaires nationaux pour traiter les effets des produits chimiques sur la santé tout au long de leur cycle de vie, en mettant l'accent sur les 11 points fondamentaux indiqués au paragraphe 19 des orientations générales et directives relatives à l'Approche stratégique.
- T** Contribution aux efforts déployés à l'échelle internationale pour mettre au point des outils et des orientations afin d'élaborer des cadres nationaux tels que la « boîte à outils » de l'IOMC.
- EM** Mise au point d'orientations sanitaires concernant l'exposition aux produits chimiques présents dans l'eau, l'air, les sols, les aliments, les produits et dans le cadre des activités professionnelles, en s'inspirant des normes, critères et lignes directrices de l'OMS, le cas échéant, et en participant à leur élaboration.
- EM** Soutien de la mise en œuvre du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques et coordination internationale, le cas échéant.
- EM** Soutien des réglementations visant à prévenir le rejet de produits chimiques toxiques et défense des technologies appropriées de récupération et de recyclage, ainsi que le stockage et l'élimination sûrs, conformément aux résolutions WHA63.25 et WHA63.26 (2010) et aux accords multilatéraux pertinents sur l'environnement.
- EM** Soutien d'un suivi plus étroit de la production, du transport, de l'utilisation et des rejets de produits chimiques et de déchets dangereux et promotion de la coopération régionale et internationale afin d'améliorer le respect des règlements existants et de prévenir le trafic.

RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL (2005)

- EM** Mise en place/renforcement des principales capacités pour la préparation, la détection et l'intervention concernant les incidents et les situations d'urgence dus à des produits chimiques, y compris la surveillance, la vérification et la notification des événements chimiques, l'évaluation des risques et la communication et les capacités d'inspection aux points d'entrée.
- Sec. OMS** Poursuite de la mise au point et de l'amélioration des outils, des orientations et d'autres formes de soutien pour les pays afin de renforcer les principales capacités concernant les incidents et les situations d'urgence dus à des produits chimiques, et sensibilisation de toutes les parties prenantes.
- EM** **Sec. OMS** Création d'un pool international de personnels de santé qui puissent être mobilisés pour intervenir en cas d'urgence chimique (par exemple contribution à l'établissement d'une liste OMS d'experts des incidents et des urgences chimiques).
- EM** Renforcement des centres et des réseaux antipoison existants, et création de nouveaux centres et réseaux, en coordination si nécessaire, pour que tous les pays aient accès à un centre antipoison.
- EM** Développement ou renforcement des réseaux régionaux pour coordonner, renforcer et partager les moyens de laboratoire existants.
- EM** Amélioration de la communication et de la collaboration entre les points focaux nationaux du Règlement sanitaire international (2005), ceux de l'Approche stratégique, et ceux des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs aux produits chimiques et aux déchets afin d'exploiter les synergies (par exemple nécessité de l'évaluation des risques, de la surveillance, des moyens de laboratoire et de la notification).

FORMATION ET ÉDUCATION

- T** Diffusion de matériels de formation pour des publics ciblés (par exemple organisations non gouvernementales, hauts fonctionnaires, enseignants, professionnels de la médecine et agents de santé) sur certains thèmes (par exemple évaluation et suivi des risques pour la santé, collecte de données factuelles, diagnostic et traitement des problèmes de santé, sensibilisation à la sécurité chimique et étiquetage des produits chimiques).
- T** Renforcement des programmes des facultés de médecine et des autres établissements d'enseignement pour y inclure l'effet des produits chimiques sur la santé, en mettant l'accent sur la toxicologie, la santé au travail et la santé publique, et promotion des stages, des bourses d'étude ou des spécialisations ; promotion de l'intégration des programmes dans d'autres programmes d'enseignement qui favorisent une chimie sûre et durable (par exemple Safer by Design).
- Sec. OMS** Mise en place d'un portail permettant d'accéder aux matériels de formation de l'OMS sur les produits chimiques et la santé pour contribuer aux fonctions d'échange d'informations de l'Approche stratégique qui ont trait à la santé.[†]
- T** Lien entre les associations professionnelles et les groupes et les établissements universitaires qui s'intéressent à la santé environnementale ou à l'analyse des risques afin d'améliorer la connaissance des questions relatives à la gestion des produits chimiques et la participation à cet égard.



Résultat :

Capacité et résilience accrues des systèmes de santé afin de traiter tous les aspects de la sécurité chimique.



DIRECTION ET COORDINATION

Mesures visant à promouvoir la prise en compte de considérations sanitaires dans toutes les politiques relatives aux produits chimiques, la participation du secteur de la santé aux activités de gestion des produits chimiques aux niveaux national, régional et international, et sa collaboration avec d'autres secteurs.

LA SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES RELATIVES AUX PRODUITS CHIMIQUES

T Meilleure sensibilisation concernant les effets de l'exposition aux produits chimiques tout au long de leur cycle de vie et les coûts qui en résultent.

EM Promotion de la prise en compte des priorités sanitaires dans les politiques relatives aux produits chimiques, les analyses des lacunes, les profils et les plans et stratégies de mise en œuvre à tous les niveaux, y compris dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

T Initiatives supplémentaires afin de mobiliser des ressources financières pour le secteur de la santé, y compris pour l'OMS, en faveur de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets.

T Organisation de séances d'information de haut niveau sur les produits chimiques et la santé pour les responsables politiques et les hauts fonctionnaires aux niveaux national, régional et international.¹

T Prise en compte renforcée des produits chimiques dans les processus nationaux, régionaux et internationaux concernant la santé et l'environnement, y compris au plus haut niveau.

T Prise en compte du genre et de l'équité dans l'ensemble des politiques, stratégies et plans relatifs à la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets.

PARTICIPATION ET COORDINATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ

EM Désignation au ministère de la santé d'un point focal pour les questions relatives aux produits chimiques et à la santé, y compris la mise en œuvre de cette feuille de route, et création d'un réseau national sur les produits chimiques et la santé.

Sec. OMS Création d'un réseau mondial sur les produits chimiques et la santé lié à des réseaux infrarégionaux, régionaux et internationaux existants pour faciliter la mise en œuvre de cette feuille de route dans le secteur de la santé (y compris la participation à l'Approche stratégique¹).

EM Participation à et promotion de la prise en compte des priorités du secteur de la santé dans le processus intersessions mis en place pour formuler des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020.

EM Participation active à la prise de décisions et soutien du renforcement des cadres politiques et réglementaires nationaux concernant les produits chimiques et la santé.

EM Participation à des forums nationaux, régionaux et internationaux sur les produits chimiques, y compris sur les questions politiques nouvelles relatives à l'Approche stratégique, à d'autres sujets préoccupants et aux maladies non transmissibles.

T Mise en œuvre de la stratégie visant à renforcer la participation du secteur de la santé à l'application de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et promotion de la stratégie auprès d'autres parties concernées.

COLLABORATION AVEC D'AUTRES SECTEURS ET PARTIES PRENANTES

EM Participation à la création de réseaux de coordination multisectorielle durables, efficaces et opérationnels afin de maximaliser les efforts collectifs, comme l'envisage l'Approche stratégique et promotion de ces réseaux.

T Participation active facilitée de tous les secteurs et parties concernés à la gestion des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie à tous les niveaux, en tenant compte du leadership partagé entre le secteur de la santé et celui de l'environnement.

T Mise en avant de l'impact multisectoriel que l'investissement en faveur de la santé peut avoir sur l'économie et les communautés.

T Renforcement des capacités dans le secteur de la santé pour une collaboration multisectorielle et recherche de possibilités de partage de l'information et d'harmonisation et d'exploitation des efforts des réseaux dans d'autres secteurs.

T Participation active à des négociations régionales et internationales pertinentes, y compris à celles concernant les accords multilatéraux sur l'environnement, le financement pour le développement et la coopération technique et, si possible et approprié, inscription systématique aux ordres du jour d'un point sur les questions relatives au secteur de la santé.



Résultat :

Plus forte sensibilisation et meilleure prise en compte de considérations sanitaires et de la participation du secteur de la santé aux activités de gestion des produits chimiques aux niveaux national, régional et international, et sa collaboration avec d'autres secteurs, afin de donner plus d'importance et une priorité plus grande à la gestion rationnelle des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie.



**Feuille de route
pour les produits
chimiques**

MANUEL DE TRAVAIL

ISBN 978-92-4-251363-9



9 789242 513639